4e Année Nos 173-174 Le No 0$50 Jeudi 30 Décbre 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



FRANCIS GARNIER

(*Gravure d'après une photographie, parue dans l'***Illustration** *du 18 janvier 1874.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

VOTRE INTÉRÊT VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 $ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 $ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à	TROIS MOIS	de date
à 100 $ 60	à	SIX MOIS	de date
à 101 $ 20	à	NEUF MOIS	de date
à 102 $	à	UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10 000 et 100 000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

4e Année - Nos 173-174 30 Décembre 1943

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :
Un an : 25 $ 00, 6 mois : 15 $ 00
Etranger :
Un an : 35 $ 00, 6 mois : 20 $ 00
Le numéro : 0 $ 50

SOMMAIRE

Le fédéralisme dans ses rapports avec le régionalisme en Indochine, par NGUYEN-PHAN-LONG 1
En marge de la saison de l'artisanat. — Note sur le crédit artisanal, par D. S. .. 4
Les monuments de Francis Garnier, par R. BOURGEOIS, archiviste-paléographe ... 6
De la capture des éléphants dans la province de Kompong-thom (suite et fin), par G. MICHEL 11
Humour annamite 14
Quelques souvenirs sur Normale Supérieure, par PHAM-DUY-KHIEM 15
Croquis tonkinois de Manh-Quynh 17
Exposé documentaire sur un problème économique sud-indochinois. — La Plaine des joncs, par Edouard DE TIZY 21
Une nuit de Noël, par Val MORAND 24
Sœur Rosalie, chevalier de la Légion d'honneur 27
Les Conseillers fédéraux du Laos, du Cambodge et de la Cochinchine 27
La microchirurgie. — Deux appareils nouveaux mis au point et réalisés en Indochine, par X. X. 28
La Semaine dans le Monde 30
Revue de la Presse Indochinoise 31
La Vie Indochinoise 32
Courrier de nos lecteurs 34
Mots croisés n° 139 35

Abonnements : *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Changements d'adresse : *Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 $ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.*

Règlements : *Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture*

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LE FÉDÉRALISME DANS SES RAPPORTS AVEC LE RÉGIONALISME EN INDOCHINE

par NGUYEN PHAN LONG

Aux yeux des observateurs même superficiels, le fédéralisme indochinois est aujourd'hui une réalité vivante, catalyseur d'énergies, génératrice de force et de grandeur.

Ce fut M. Paul Doumer qui, le premier, songea à faire des pays peuplés de races diverses et régis par des statuts juridiques variés, placés sous sa haute direction, une unité cohérente, dotée d'une organisation administrative et financière assez solide pour inspirer confiance à l'épargne publique et au gouvernement de la Métropole et gager les emprunts qu'il allait émettre afin de financer l'exécution du vaste programme d'équipement qu'il avait conçu pour la mise en valeur de l'Indochine.

Le Gouvernement général de l'Indochine avant M. Doumer apparaît, dans le recul des ans, comme une institution plus décorative que réellement utile. Il faisait figure de cinquième roue du char gouvernemental. Placé au faîte de l'édifice administratif indochinois, semble-t-il, par raison d'harmonie constructive, il se superposait aux administrations locales sans faire corps avec elles, tenant à elles par les seuls liens de la hiérarchie. Le Gouverneur Général régnait mais ne gouvernait pas ; il planait de haut et laissait les initiatives et les responsabilités du pouvoir aux chefs d'administration locale. N'agissant pas par lui-même et ne disposant pas de ressources propres pour traduire ses idées en actes, il ne pouvait établir de plan d'ensemble ni entreprendre les travaux de longue haleine et de haute portée politique, économique ou sociale qui excédaient les moyens d'un seul pays, pris isolément.

M. Doumer vit grand et juste ; il eut des conceptions vraiment impériales. Il s'assura l'autorité, les fonds et les concours qu'il lui fallait pour réaliser le programme de grands travaux qu'il avait élaboré, en créant le budget général, le Conseil supérieur et les services généraux.

L'édifice doumérien, premier et imposant monument du génie colonisateur de la France en Indochine, fut complété et consolidé par les quatre décrets du 20 octobre 1911, qui fixèrent les attributions du Gouverneur Général, la composition et le fonctionnement du Conseil de Gouvernement, substitué au Conseil supérieur, le rôle des chefs d'administration locale et le système budgétaire et fiscal de l'Indochine.

C'est dans le rapport au Président de la République, résumant les dispositions de ces décrets, qu'on trouve, pour la première fois, formulés en corps de doctrine les principes du fédéralisme appliqués à l'organisation administrative et financière de l'Indochine, et qui avaient présidé à l'élaboration de ces textes.

Parlant de la décentralisation de l'exécutif et de la constitution, sous les ordres du Gouverneur Général, de pouvoirs locaux fortement organisés, le document précité souligne que chaque région géographique, chaque unité ethnique, en même temps qu'elle a sa physionomie propre, doit ainsi recevoir sa personnalité politique ; chacune forme un gouvernement distinct ayant son chef particulier, qui concentre entre ses mains tous les pouvoirs administratifs, sous réserve, en pays de protectorat, des droits des souverains locaux. Entre ces individualités distinctes de la Métropole, le Gouverneur Général apparaît alors comme l'organe vraiment fécond de liaison, de régularisation, de coordination. Chaque gouvernement général doit ainsi présenter la physionomie d'une fédération de pays relativement autonomes, dont la volonté civilisatrice du peuple colonisateur constitue l'unité et règle l'évolution commune.

Assisté par des fonctionnaires tirant de lui toute leur compétence et chargés seulement de surveiller la marche générale des services qui, dans chaque colonie ou pays de protectorat, demeurent sous les ordres du chef de l'administration locale, le Gouverneur Général exerce un rôle de haute direction et de contrôle.

Les divers pays composant l'Union Indochinoise possèdent de la sorte leur autonomie administrative. Celle-ci est définie et le rôle du haut fonctionnaire, gouverneur ou résident supérieur, qui, dans chacun de ces pays, reçoit la délégation de l'autorité du Gouverneur Général et est seul qualifié pour la recevoir, est précisé.

Ces mesures ne sauraient toutefois avoir pour objet de créer en face du Gouverneur Général des organes locaux pourvus de pouvoirs propres et susceptibles de s'affran-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chir de toute direction supérieure. Le Gouverneur de la Cochinchine et les Résidents Supérieurs des divers pays de Protectorat ne sont que des émanations de l'autorité unique préposée au commandement général du groupement tout entier ; ils n'exercent leur pouvoir qu'en vertu d'une délégation de cette autorité ; mais cette délégation est nécessaire, et elle est générale. Ainsi se trouve réalisée la constitution de ces centres secondaires d'initiative et de responsabilité sans lesquels le Gouverneur Général, directement absorbé par les détails de l'administration, perdrait l'indépendance d'esprit, la liberté de jugement et la hauteur de vues qui sont les conditions et la raison d'être de ses éminentes fonctions.

Le rapport conclut : « L'Indochine est, géographiquement, ethniquement et historiquement, une fédération de pays distincts réunis en une vaste unité par la volonté coordonnatrice de la Métropole. Cette structure naturelle se traduit dans ses institutions. Chaque région formera, désormais, administrativement et financièrement, un tout fortement organisé, où l'unité d'autorité nécessaire à la vie des sociétés ne subira aucune atteinte ni aucune dérogation. De l'ensemble de ces pays se dégage une unité plus haute, créée et fécondée par la pensée agissante de la Métropole, et cette personnalité supérieure est celle qui doit apparaître dans la vie générale de l'Indochine, dans ses rapports avec la Métropole et l'extérieur, dans ses efforts pour se créer une place au milieu de l'activité économique des peuples. Le Gouverneur Général, avec ses organes de coordination, avec son budget d'empire, incarne cette personnalité. Cette organisation à deux degrés, simple et claire, ne permet plus que la tête s'hypertrophie aux dépens des membres, ni que les membres prennent un développement préjudiciable à la cohésion de l'ensemble. »

La pensée de M. Doumer ne fut pas cependant comprise d'une bonne partie de la population française de la Cochinchine, mécontente de voir enlever à celle-ci une part considérable de ses revenus au profit du budget général. On taxa ses créations d'empire de mégalomanie ; on lui prêta même des mobiles mesquins et inavoués. Une vive opposition se forma, ayant à sa tête M. Paul Blanchy, président du Conseil colonial et maire de Saigon. Se prévalant des prérogatives de colonie de la Cochinchine, confinés dans un particularisme sectaire et agressif, les adversaires de la politique de M. Doumer s'efforcèrent de mettre sa volonté en échec ; mais, usant habilement de son crédit au Parlement et soutenu, au surplus, par le gouvernement de la Métropole, il put mener ses projets à bonne fin, non sans avoir essuyé de violentes attaques.

Le Conseil colonial ne se tint pas néanmoins pour battu. M. Doumer avait depuis longtemps quitté l'Indochine que cette assemblée continuait à protester contre ce qu'elle appelait l'accaparement des revenus de la Cochinchine par le Gouvernement général. Le Chef de l'Union dut faire des concessions à ces protestations persistantes et sans cesse renouvelées non seulement au sein du Conseil colonial mais encore dans toutes les assemblées où celui-ci envoyait des représentants, au point de devenir un rite, en accordant au budget local de la Cochinchine des sommes substantielles sous forme de subventions pour les travaux de dragage ou de ristournes sur le produit de la taxe à la sortie des riz et paddys et du caoutchouc, ainsi que sur celui des régies du sel et de l'alcool.

Ne nous hâtons pas de jeter la pierre aux Cochinchinois : il faut aux populations de l'Indochine un plus grand effort de compréhension et d'abnégation qu'ailleurs pour s'élever du concept de régionalisme à celui de fédéralisme. Les raisons de cet état d'esprit sont complexes. Certes, la France a accompli une grande œuvre humaine en substituant aux haines et aux rivalités qui divisaient la péninsule une solidarité politique et sociale qui se fortifie de plus en plus. Sous l'influence d'une attraction qui n'est pas due seulement à la domination mais aussi au rayonnement du génie de la nation tutrice, les peuples indochinois, jadis rivaux ou ennemis, se sont agglomérés au noyau français. Mais ce phénomène de cristallisation n'est pas achevé ; il se poursuit encore sous nos yeux ; il ne faisait que commencer sous le proconsulat de M. Doumer. Même dix ans avant la guerre en cours, il n'était pas assez avancé pour que la notion d'un régionalisme strictement limité fût dominée, dans la conscience des populations des cinq pays de l'Union, par le sentiment de cette solidarité supérieure qui unit entre eux les citoyens d'une même nation, par-dessus leurs petites patries.

Parmi le peuple annamite lui-même, l'esprit de clocher faisait régner entre les Tonkinois et les Cochinchinois un sourd antagonisme qui, prenant prétexte de la différence de mœurs et d'accent ou de celle de certains mots dans leurs vocabulaires respectifs, s'exprimait en railleries mordantes. C'est ainsi que les Annamites du Sud

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

donnaient à leurs compatriotes du Nord le sobriquet de « cọc cạch lửa » (1), à quoi les Tonkinois ripostaient en qualifiant par dérision les Cochinchinois de « xanh vỏ đỏ òng » (2).

Aujourd'hui, Tonkinois et Cochinchinois vivent en bonne intelligence au pays de Nam-ky, où les premiers sont en train de conquérir, dans les petits métiers et dans certains commerces de demi-gros et de détail, la place laissée par les Chinois et que les seconds n'ont pas su prendre. L'accent si prononcé de Hué ou du Nghê-tinh — qui excitait souvent la verve caustique des Tonkinois aux dépens de leurs compatriotes du Centre — ne provoque plus en Cochinchine la moindre moquerie et n'y suscite même plus d'étonnement. Le long ruban d'acier du Transindochinois remplit parfaitement son rôle de trait d'union entre les trois pays de langue annamite, dont il aura contribué grandement à unifier l'idiome et les mœurs en dissipant les préventions et les malentendus créés par la distance.

De même, des groupes d'hommes instruits n'arrivaient pas à s'affranchir de la conception étriquée d'un régionalisme exclusif. En 1929, à la séance inaugurale de la première session du Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine, récemment créé et convoqué cette année-là à Hanoi, les délégués du Sud (Cambodge et Cochinchine) eurent la désagréable surprise de trouver toutes les fonctions du bureau accaparées par des délégués du Nord. Les représentants du Nord (Tonkin, Annam et Laos) s'étaient, en effet, coalisés contre leurs collègues du Sud et, forts de leur nombre, qui leur assurait la majorité, s'étaient largement « servis » sans attendre ces derniers. Les délégués du Sud, surtout les Cochinchinois en furent à la fois surpris et vexés, car ils avaient pensé que leur qualité de visiteurs et leur expérience politique — le Conseil colonial était la doyenne des assemblées élues de l'Indochine — leur vaudraient de se voir réserver, voir offrir la présidence et la vice-présidence de la haute assemblée.

Le geste manquait d'élégance. C'était, certes, une preuve d'égoïsme de la part de ceux qui l'avaient concerté ; mais il n'est pas trop téméraire de supposer qu'il avait été en partie inspiré par une pensée de taquinerie à l'égard de ceux qu'on appelait, non sans une pointe d'envie, les « piastreux », trop imbus de leur valeur personnelle et de l'importance des intérêts qu'ils représentaient. Les délégués du Sud en perdirent... le Nord.

Le dualisme qui s'était ainsi manifesté au sein du Grand Conseil se fit encore jour dans les discussions et les votes, qui divisèrent le Nord et le Sud en deux camps. Heureusement, un *modus vivendi*, ménageant mieux les susceptibilités, intervint l'année suivante et un roulement fut dès lors établi qui attribua les fonctions du bureau, à tour de rôle, aux membres les plus marquants des délégations des divers pays de l'Union.

Le Grand Conseil fut la première école où les représentants de ces pays firent l'apprentissage du fédéralisme et apprirent à s'abstraire des contingences locales pour « penser indochinois » dans l'étude et la discussion des questions soumises à leur examen.

Le Conseil Fédéral, constitué conformément aux principes de l'Etat Français nouveau, développera l'esprit fédéral, qui, en rapprochant les uns des autres et des gouvernants, — dans les personnes de leurs représentants — les divers pays de l'Union, leur fera prendre conscience de la solidarité fédérale et les associera de plus en plus à la gestion des affaires publiques.

Déjà, le fédéralisme indochinois s'est traduit par de nombreuses manifestations dont je ne répéterai pas l'énumération qui en a été faite dans cette revue. Il trouve sa plus haute expression en même temps qu'un promoteur aussi convaincu qu'averti dans le Gouverneur Général, à qui la forte personnalité de l'Amiral Decoux, ainsi que la confiance et la haute estime dont il jouit à juste titre auprès du gouvernement de la Métropole et, singulièrement, auprès du Maréchal Pétain, permettent d'exercer — dans le cadre sans cesse élargi de pouvoirs accrus par les circonstances de la guerre — une action dynamique, féconde en heureux résultats, pour le plus grand bien de ce pays.

(1) *Cọc cạch*, onomatopée intraduisible qui essaie de rendre la rudesse et le manque d'harmonie par quoi, pour l'oreille du Cochinchinois, se caractérisait le parler tonkinois.

Le substantif *lửa* (feu) s'emploie ici adjectivement pour qualifier quelque chose de fort, de violent, d'ardent comme le feu. Ex. : *kiên lua*, fourmi rouge dont la morsure est cuisante ; *ran hổ lua*, serpent très venimeux.

(2) *Xanh vỏ đỏ lòng :* littéralement, *vert* ou *bleu de peau* ou *d'écorce et rouge de cœur*. Allusion satirique, voire injurieuse au turban bleu et à la ceinture rouge que portaient autrefois les Cochinchinois.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

NOTE SUR LE CRÉDIT ARTISANAL

par D. L.

La définition de l'artisan, sa situation. Le but du Crédit Artisanal.

PAR définition, l'artisan est celui qui exerce un métier manuel comme charpentier, menuisier, tisserand, papetier, forgeron, etc... mais qui, à l'encontre de l'ouvrier, travaille pour son propre compte ou exerce une profession spéciale plus élevée.

Cette définition quoique succincte fait ressortir cependant l'existence de deux groupes d'artisans :

Les artisans des « arts mécaniques », qui utilisent principalement le travail de la main et des machines (charpentiers, papetiers, tisseurs de joncs, forgerons, etc...) ;

Les artisans des « arts industriels » ou plus couramment des « arts décoratifs » dont la production est inspirée d'un souci d'art (ameublement, céramique, tapisserie, tissage, orfèvrerie, etc...).

Cette distinction en deux groupes a son importance, non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan économique. Un artisanat bien compris ne doit pas l'ignorer.

L'artisan travaille donc, avant tout, pour son propre compte soit seul, soit avec les membres de sa famille, soit en utilisant un nombre restreint de « *compagnons* », en quel cas il prend rang lui-même de « maître-artisan », chef d'une véritable cellule économique et sociale importante.

La caractéristique des artisans indochinois et plus spécialement encore des artisans annamites fût un individualisme poussé à l'extrême, ayant eu pour conséquence de les noyer dans la masse laborieuse et de les empêcher ainsi d'avoir conscience de leur existence, de leur nombre, de leurs intérêts communs. Cet état d'esprit eut pour résultat de mettre financièrement les artisans entre les mains d'intermédiaires commerçants ou industriels et de les faire rétrograder à l'état de « *façonniers* », voisin du salariat. La condition faite ainsi à certains « corps de métier » était des plus pénibles et le Gouvernement se devait d'y porter remède. C'est pourquoi, l'artisanat recevait sa consécration légale en Indochine dans un premier décret en date du 15 avril 1940, substituant à l'Office Indochinois de Crédit Agricole Mutuel un « Office de Crédit Agricole et Artisanal Mutuel » et plus récemment encore, dans un second décret en date du 7 juillet 1942, promulgué en Indochine le 21 septembre 1942, créant l'*Office du Crédit Populaire* qui se substituait à l'Office de Crédit Agricole et Artisanal Mutuel précité.

L'Office du Crédit Populaire comprend donc actuellement quatre sections relatives à :

La production agricole ;

L'artisanat indochinois ;

La petite industrie indochinoise ;

La pêche maritime et ses industries annexes.

L'objectif profond du Crédit Artisanal est donc de grouper les artisans, de les organiser à part pour mieux défendre et faire progresser les « corps de métier » auxquels ils appartiennent.

Cette forme d'assistance ne doit pas être confondue avec les avances de fonds, à forme de subvention que le Gouvernement accorde par le canal de l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie pour assurer le démarrage de petites industries particulières fabricant des objets dont l'utilité vitale pour l'Union est incontestable et qui correspondent à des besoins particulièrement pressants.

Le crédit artisanal doit donc en premier lieu *grouper les artisans ;* aussi l'article 27 du décret du 7 juillet 1942 prévoit-il que pour bénéficier des avances de l'Office du Crédit Populaire les artisans devront constituer des « *Sociétés Coopératives* ».

En second lieu le Crédit Artisanal doit faciliter et garantir les opérations concernant les fabrications entreprises par les sociétaires des coopératives ainsi que la vente des produits fabriqués. D'où le nom de « *Sociétés Coopératives de Crédit Mutuel Artisanal et de Vente* » donné aux groupements d'artisans.

L'article 27 précité prévoit en outre que les pays de l'Union seront divisés en un certain nombre de zones dans lesquelles

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une seule société coopérative sera autorisée *pour une même profession* et professions qui lui sont connexes, mettant ainsi en relief la volonté du législateur de remettre en valeur les « *corps de métiers* ».

Indépendamment du rôle social et économique qui échoit ainsi au Crédit Artisanal de l'Office du Crédit Populaire, il convient de faire ressortir l'aide efficace que les coopératives d'artisans peuvent apporter à l'économie indochinoise dans sa phase actuelle, soit en poussant certaines fabrications, soit en répartissant équitablement la matière première, soit en contrôlant certains produits essentiels.

Les Réalisations.

Au 1er janvier 1942, il n'existait en Indochine qu'une seule coopérative artisanale affiliée à l'Office du Crédit Agricole et Artisanal Mutuel : la coopérative des artisans indochinois de Hanoi groupant, sous l'égide de l'Ecole des Beaux-Arts des artistes laqueurs.

Ce n'est qu'à dater de la parution du décret du 27 juillet 1942 créant l'Office du Crédit Populaire et sous l'impulsion de l'Amiral Decoux, que l'organisation pratique de l'artisanat prenait son essor.

Depuis cette date, treize nouvelles coopératives artisanales ont été créées, à savoir :

Au Tonkin :

1° La coopérative des forgerons de Dahoi, groupant 150 sociétaires, dont l'activité consiste principalement en la fabrication d'outils agricoles en partant des fers récupérés ;

2° La coopérative des artisans papetiers de Hanoi qui groupe 1.200 sociétaires, soit la presque totalité des artisans du « Village du Papier », fabricant les papiers dits annamites, depuis le papier de culte jusqu'au papier d'impression de luxe en passant par les cartons et buvards.

Cette coopérative vient de se voir confier par le Gouvernement le contrôle des écorces à papier pour le Tonkin dont le commerce faisait l'objet d'une spéculation excessive de la part d'un groupe de commerçants peu scrupuleux.

En Cochinchine :

3° La coopérative des aveugles de Cholon, de création toute récente, qui ne comprend encore que 7 sociétaires et qui a pour objet la fabrication de brosses et de vanneries ;

4° La coopérative des potiers et fonderies de Bien-hoa qui groupe 150 sociétaires ;

5° La coopérative des tisserands de Phulam qui comprend 165 sociétaires ;

6° La coopérative des ébénistes et laqueurs de Thu-dau-mot, qui groupe 150 sociétaires, véritables artisans d'arts décoratifs, dont les travaux sont particulièrement appréciés.

Au Cambodge :

Une série de six coopératives de tisserands, à savoir :

7° La coopérative du Srok de Tréang, groupant 323 sociétaires ;

8° La coopérative du Srok de Bati, groupant 196 sociétaires ;

9° La coopérative du Srok de Prey Krabas, groupant 390 sociétaires ;

10° La coopérative du Srok de Sam-Rong, groupant 150 sociétaires ;

11° La coopérative de Kassutin, groupant 450 sociétaires ;

12° La coopérative des tisserands de soie de Kandal, qui groupe 60 sociétaires ;

13° Enfin, une coopérative des fabricants des objets en cuivre du Srok de Bati, qui réunit 8 sociétaires seulement et qui est en cours d'aménagement.

C'est donc à ce jour un ensemble de quatorze coopératives dont treize ayant moins de un an d'existence, qui sont affiliées à ce jour à l'Office du Crédit Populaire ; d'autres sociétés sont en voie de création et il n'est pas présomptueux de dire que le mouvement déclenché au cours du deuxième semestre 1942 est actuellement en plein développement.

Il ne faudrait pas croire cependant que la partie est définitivement gagnée ; ce n'est pas, en effet, en quelques mois ni même en quelques années que l'on peut espérer faire revivre puissamment un artisanat qui était en décadence accentuée pour de nombreux corps de métier. La réalisation du but profond assigné au Crédit Artisanal requiert en effet un travail de longue haleine, persévérant et nuancé, qui tout en réorganisant socialement et économiquement l'artisanat, améliore la qualité des produits fabriqués et plus particulièrement conserve aux productions des artisans des « Arts décoratifs », leur originalité et leur touche artistique.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LES MONUMENTS DE FRANCIS GARNIER

par R. BOURGEOIS
Archiviste-paléographe

L'HISTOIRE de l'épopée de Francis Garnier au Tonkin est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici (1). A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa mort, le 21 décembre 1873, nous convions seulement les lecteurs d'*Indochine* à nous suivre, dans un pieux pèlerinage, aux divers lieux qui, successivement, reçurent le corps mutilé du brillant officier, et aux monuments qui rappellent son souvenir à la mémoire oublieuse des hommes.

Le 21 décembre 1873 était un dimanche. Temps splendide. Tout semblait sourire à Francis Garnier : l'armistice venait d'être signé ; son irréductible adversaire, le vieux maréchal Nguyên-tri-Phuong, était mort la veille de ses blessures. Après la messe, dite par Mgr Puginier, et un déjeuner en compagnie des évêques, une conférence s'était ouverte avec les ambassadeurs annamites pour les préliminaires du traité. Tout à coup, des cris interrompent la conférence : « La citadelle est attaquée ! les Héki sont là ! ». Garnier rallie ses hommes, les poste sur le rempart, fait amener une pièce de 4, et bientôt les Héki, sous la fusillade et la mitraille, se replient lentement. Alors, la sortie fatale s'organise. Balny part en avant, par la route de Sontay.

Garnier prend avec lui dix-huit hommes et une pièce de 4, se fait suivre d'un corps d'auxiliaires indigènes, et, au pas gymnastique, gagne, en suivant les remparts, la pointe du redan du sud-ouest. Là, il fait déployer ses hommes en tirailleurs, envoie le sergent Champion fouiller un petit hameau situé en face du redan, se lance sur la route de Phu-thuong, quitte la chaussée et s'engage dans les rizières qui s'étendent vers la digue. Son canon s'embourbe, il le confie à la garde de Castagnet, capitaine d'armes du *Decrès*, et marche droit en avant : le canon qu'il a laissé derrière lui, devient inutile ; quelques instants après, la citadelle doit également cesser son feu, sous peine de l'atteindre.

L'ennemi s'était embusqué, en avant du village de Giang-vu, derrière les anciens remparts de la commune de Hanoi. Garnier fait mettre la baïonnette au canon et, lance sa troupe au pas gymnastique : les Héki battent en retraite et se retranchent derrière un tertre à l'extrémité de Giang-vu. Champion va avec quatre hommes fouiller le village. La charge sonne ; « à la baïonnette, en avant ! » s'écrie Garnier, et il se précipite pour gravir le tertre qu'occupe l'ennemi. Derrière lui, s'élancent, mais sans pouvoir le suivre, Dagorne, le fourrier du *Decrès*, et deux fantassins de marine, le caporal Guérin et le soldat Laforgue. Au sommet du tertre, Dagorne tombe, frappé d'une balle en pleine poitrine, Guérin est blessé au visage. Mais déjà Garnier, qui a déchargé son revolver sur les Héki, les pourchasse dans les broussailles où ils se blotissent. Soudain, son pied rencontre une cavité de terrain ; il tombe, aussitôt percé de coups de lance. En vain, Guérin et Laforgue tentent de le dégager ; eux-mêmes sont sur le point d'être enveloppés et doivent battre en retraite.

Presque au même instant, Champion débouche du village de Giang-vu ; la précision de son tir maintient les Chinois à distance, et il parvient à rallier la pièce que gardait Castagnet ; le reste de la colonne est là : on lui apprend la mort du Chef. Avec quelques soldats et la troupe des auxiliaires indigènes, il va à sa recherche, avec précaution, échangeant quelques coups de feu avec les Pavillons Noirs qui se replient. A l'extrémité du village, devant les retranchements qu'occupait l'ennemi, il trouve les corps décapités de Garnier et de Dagorne ; les têtes ont été emportées en guise de trophée.

Pendant ce temps, Balny a repoussé les assaillants jusqu'à quinze cents mètres de la citadelle, mais le voilier Bonifay a été tué, et il n'a plus de cartouches. Il revient en demander à la citadelle et repart à l'attaque ; enveloppé par les Pavillons Noirs, il succombe après un combat acharné. Le timonier Sorre est tué d'une balle. Le reste de sa troupe, conduit par M. Chedan, bat

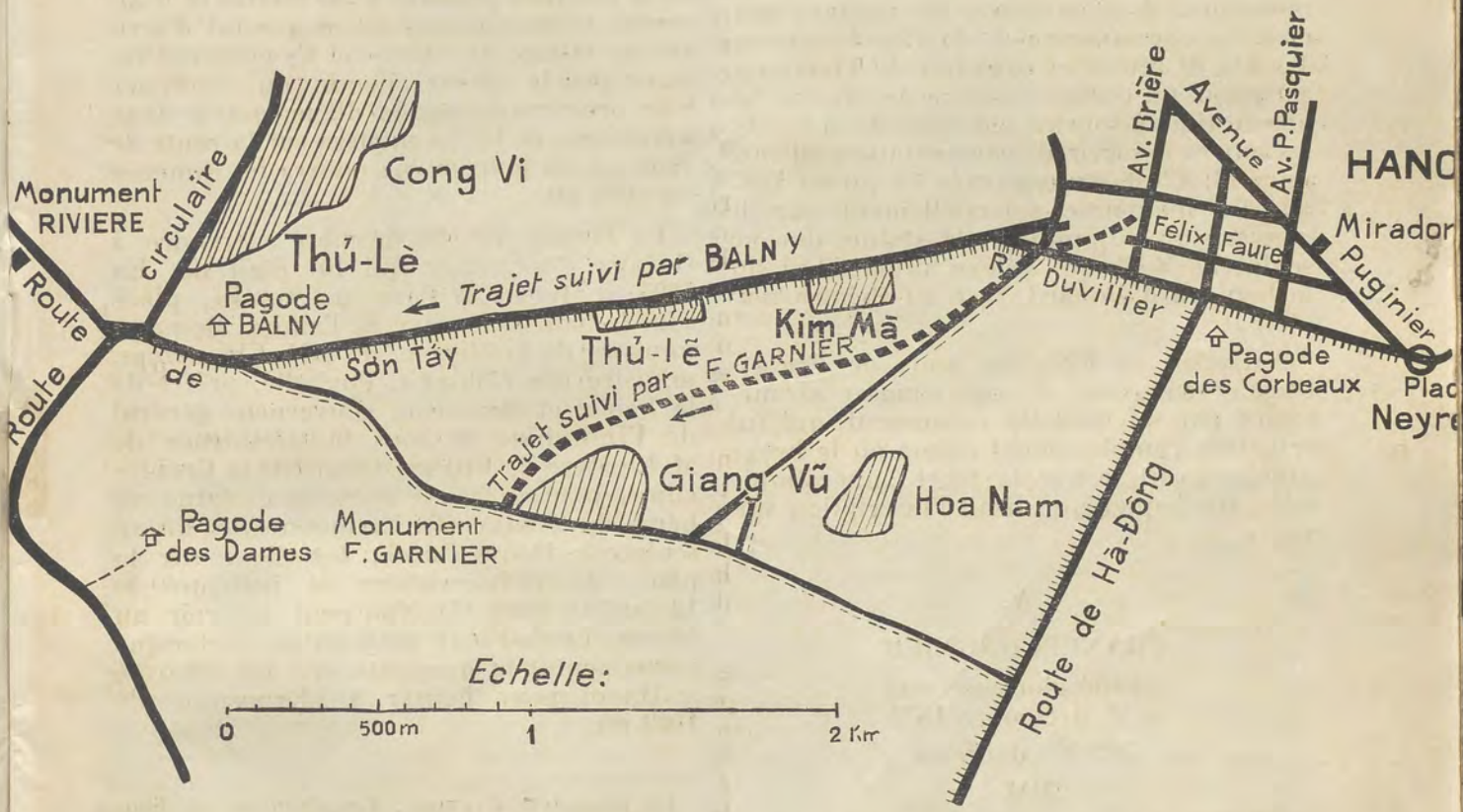
(1) Voir ROMANET DU CAILLAUD : *Histoire de l'intervention française au Tonkin*, Paris, Challamel, 1880, pp. 186-194.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lentement en retraite, emportant le corps décapité de Bonifay. Ceux de Balny et de Sorre étaient restés entre les mains des assaillants.

Ce fut Mgr Puginier qui officia aux obsèques de ces trois victimes de la journée du 21 décembre, en présence de NN. SS. Sohier et Colomer. Les corps, enfermés dans des cercueils en bois très épais, furent enterrés dans le jardin du Palais, au pied de deux grands banians. Les deux autres corps et les têtes ne devaient venir les rejoindre que dans les premiers jours de janvier 1874.

Deux ans plus tard, le 3 novembre 1875, le comte de Kergaradec, consul de France à Hanoi, procéda à la translation dans le nouveau cimetière de la concession française des corps des militaires et marins inhumés dans la citadelle (1). D'accord avec les autorités annamites et les missionnaires, notre consul jugea qu'il était nécessaire et convenable de donner à cette cérémonie une certaine solennité. Accompagné du commandant supérieur des troupes Chapotot, du médecin-major Jardon et du secrétaire du consulat Aumoitte, M. de Kergaradec se rendit le 3 novembre à la citadelle où le major Jardon procéda à l'identification des corps. Cette pénible opération dura presque toute la journée, et ce n'est qu'à 4 heures de l'après-midi que le cortège put arriver à la petite église de Hanoi, où les cercueils furent veillés toute la nuit. Le lendemain à 7 heures, après une messe mortuaire dite par Mgr Puginier, le convoi, à la tête duquel marchait le vicaire apostolique revêtu de ses ornements pontificaux, se dirigea vers le nouveau cimetière, à travers les rues de la ville annamite, dont il avait fallu élargir les portes de quartier trop étroites. Les chrétiens des paroisses environnantes étaient accourus, et les porteurs de catafalques, au nombre d'une centaine, avaient été pris parmi eux. Maintenue par une compagnie de soldats annamites, mise



à la disposition du consul par les autorités, une foule énorme se pressait sur le passage du cortège, dans une attitude respectueuse. A 10 heures, tout était terminé. Le gouverneur Tran, absent depuis quelques jours, se rendit, dès son retour, avec toute sa suite, au tombeau de M. Garnier pour lui faire, suivant l'usage annamite, une visite officielle.

Pendant ce temps, Luro, qui avait été l'ami intime de Garnier, avait, au nom de la famille, obtenu le transfert du corps à

(1) Archives centrales de l'Indochine. *Amiraux*, 12988.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Saigon. Le 12 novembre, il envoya à Kergaradec une demande d'exhumation, et lui expédia par l'*Indre*, un cercueil conforme aux règlements, dont le plomb avait été acheté à Singapour. En janvier 1876, le cercueil arrivait à Saigon. Luro, malade, avait dû rentrer en France. Pour les obsèques, l'amiral gouverneur s'opposa à toute manifestation sympathique ; devaient s'abstenir tous ceux qui n'avaient pas connu personnellement Francis Garnier. Trois ou quatre seulement, parmi lesquels Mourin d'Arfeuille, de Champeaux et... Philastre, suivirent le cortège disgracié (1).

En 1883, un comité présidé par Henri Viénot, se forma à Saigon pour ériger un monument à la mémoire du vaillant officier. Le commissaire de la République au Tonkin fit réunir et expédier de Thuan-an, à Saigon, un certain nombre de canons, les uns destinés à fournir le bronze de la statue, les autres à servir d'ornementation au monument. C'est seulement le 14 juillet 1887 que fut inaugurée solennellement par le gouverneur Filippini (2) la statue, due au sculpteur Noël, qui s'élève aujourd'hui sur le boulevard Bonard, face au théâtre municipal.

A Hanoi, en 1885, les amis de Francis Garnier songèrent à commémorer sa mémoire par un modeste monument, qui fut érigé sur l'emplacement même où le brave officier avait trouvé la mort : une simple stèle, sur laquelle on lisait l'inscription suivante :

A

FRANCIS GARNIER

ici tué glorieusement
le 21 décembre 1873

Mme Vve de Beire

MM.

J. Dupuis — A. d'Argence
Beljonne — Guiomar

(*Au-dessous, une ancre de marine avec la devise :*)

« Je crois au passé et espère en l'avenir »

Honneur et patrie.

Cette stèle que l'on peut voir aujourd'hui exposée au Musée Louis-Finot (exposition historique permanente), fut remplacée en 1902 par le monument actuel.

Ceux qui ne craignent pas de faire quelques kilomètres à pied pourront faire un pieux pèlerinage à ces lieux historiques. En sortant d'Hanoi par la rue Duvillier et la route de Sontay, en suivant la ligne du tramway (qu'ils peuvent d'ailleurs emprunter), ils s'arrêteront d'abord à la pagode Balny, enfouie dans les arbres, à droite de la route, oasis de calme et de verdure. Puis, prenant à gauche la digue qui aboutit presque en face de l'entrée de la pagode ils la suivront pendant 1.255 mètres et trouveront le monument, un peu avant d'arriver au village de Giang-vu. Ils pourront revenir par le même chemin ou continuer leur promenade par la digue, qui, à deux kilomètres de là, les mènera sur la route de Hadong, où le tramway pourra les ramener en ville (3).

La France fut la dernière à rendre à Garnier l'hommage qui lui était dû. En 1895, se forma à Paris un comité, placé sous le haut patronage de l'amiral Besnard, ministre de la Marine, de MM. Chautemps, ministre des Colonies, Poubelle, préfet de la Seine, et Rousseau, gouverneur général de l'Indochine et sous la présidence de M. Le Myre de Villers, député de la Cochinchine, pour ériger à Paris une statue au héros du Tonkin (4). Le monument, dû au sculpteur Denys Puech, fut élevé sur la place de l'Observatoire et inauguré le 14 juillet 1898 (5). On peut en voir au Musée Louis-Finot (exposition historique permanente) la maquette, qui fut envoyée à Hanoi pour figurer à l'Exposition de 1902 (6).

(1) Hippolyte Gautier : *Les Français au Tonkin*, Paris, Challamel, 1884, p. 324.
(2) *Journal Officiel de la Cochinchine*, 1887, p. 733.
(3) Voir le croquis ci-contre.
(4) Archives centrales de l'Indochine. *Amiraux*, 9769.
(5) *Revue encyclopédique*, 1898, juillet, chronique universelle p. 53, gravure.
(6) Archives centrales de l'Indochine, *Amiraux*, 7849.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Tombeaux de F. GARNIER et de DOUDART DE LAGRÉE dans le Cimetière de Saigon.

Cliché LAGNEAU Saigon



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Monument Francis Garnier par le sculpteur Denys Puech, à Paris, place de l'Observatoire.

(Revue Encyclopédique, 1898, Chronique Universelle, juillet, p. 53.)

(Cliché Central Photo, Hanoi.)



Statue en bronze de Francis Garnier, érigée à Saigon. (A la mémoire de Francis Garnier et de ses compagnons d'armes. Expédition de 1873.)

Cliché LAGNEAU

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

De la capture des éléphants dans la province de Kompong-Thom

NOTES ET CROQUIS

par G. MICHEL (*Suite et fin*)

(Documentaire vécu)

VILLAGE LACUSTRE

Dans les arbres sur le beng.

APRÈS cette journée, sportive entre toutes, voici la nuit ; sans nourriture aucune, les traqueurs n'en peuvent plus, aussi les pirogues de ravitaillement qui arrivent sont-elles accueillies avec joie, les approvisionnements sont montés sur les miradors et, à la lumière des torches, dans chaque mirador se prépare le repas qui sera arrosé de nombreux verres d'alcool de riz...

Les miradors, constitués par des rondins reliés les uns aux autres et fixés aux branches maîtresses, sont recouverts les uns par des roufs de pirogues, de charrettes, les autres par des paillotes ; ce n'est pas très confortable, mais ceux qui y séjournent sont à l'abri de la pluie.

Nuit et jour, ce sera un va-et-vient ininterrompu dans cette cité lacustre provisoire. Chaque propriétaire de bêtes devra se rendre compte de l'état des amarres renforçant l'une, relâchant l'autre ; les éléphants peuvent s'enfuir ou se noyer, et il faut y veiller.

Voici le beng dans la lumière du matin ; déjà les traqueurs sont occupés près des éléphants ; on resserre les chaînes des jeunes, car moins endurants, il faut les soutenir, un tour de chaîne de plus sur la hanche suffira. Quant aux gros, il faut renforcer leurs attaches et ceci consistera à leur planter un second harpon à l'oreille, soit à celle de droite si la gauche en a déjà un, à l'une ou à l'autre, si c'est le crâne qui a été harponné, et un troisième est piqué à la naissance de la queue ; il faut les empêcher de tirer à hue et à dia, ce qui finirait par user les chaînes ; retenus par des harpons devant et derrière, ils se tiennent à peu près tranquilles, nageant nuit et jour pour se maintenir sur l'eau.

Pour les éléphanteaux, on procède d'une autre manière. Harponnés ou pris au lasso, on leur met au cou un collier tressé de grosses lianes ; à ce collier est fixé un émerillon avec chaîne ; cette chaîne, par le milieu, sera enroulée à une branche et l'autre extrémité sera fixée à des lianes qui ceinturent le milieu du corps. Ainsi suspendus, ils nagent sans fatigue. Pour n'avoir pas eu le temps de prendre ces précautions, deux éléphanteaux ont été trouvés noyés dans la nuit. Tout n'a pas été perdu et les trompes ont servi à corser les menus ; morceaux appréciés et recherchés des Cambodgiens, ces trompes bouillies, qui rappellent à s'y méprendre le bœuf préparé à la vinaigrette.

Au tertre, règne une très grande activité ; un marché s'y établit. Les traqueurs malchanceux ou bredouilles, avant de quitter les lieux, revendent à ceux qui ont fait de nombreuses prises leurs matériaux : bois coupés, lianes, rotins, louent leurs chaînes ; des coolies se louent pour la construction des box et le ravitaillement en fourrage des bêtes. C'est un va-et-vient fébrile, une vraie foire. Ici aussi se débat le prix du remorquage des éléphants du beng au tertre.

TRANSPORT DES ÉLÉPHANTS AU TERTRE

Sept kilomètres de trajet à travers la plaine inondée. Ce transport s'organise de manières différentes.

Dès le deuxième jour qui suivra la capture ce seront les petits, que l'on ne peut laisser jeûner longtemps, qui seront convoyés les premiers.

Première manière : avec une pirogue.

Un éléphanteau à droite, un autre à gauche, entravés et ficelés à deux barres de bois, l'une en travers de la pirogue à l'avant, l'autre de même à l'arrière, ainsi que l'on transporte les billes de bois ; les piroguiers, à l'aide de perches, poussent la barque ; cette manière de transport est la moins onéreuse et c'est celle qui sera le plus généralement adoptée.

Deuxième manière : avec des buffles.

Deux buffles sont attelés à l'animal entravé des quatre pattes, les pieds de devant attachés l'un à l'autre, de même les pieds de derrière ; le corps entouré de forts liens en lianes tressées, on y fixe les chaînes qui serviront à tirer l'animal. Pour ce travail, on choisit des buffles n'ayant aucune crainte des éléphants et sachant au besoin se défendre. Ce moyen revient plus cher que la barque. Le plus onéreux mais le plus simple, c'est le troisième qui permet de mener les éléphanteaux jusque dans les bois.

Troisième manière : éléphants domestiques.

C'est la plus simple, ai-je dit. L'éléphanteau, attaché au cou de l'éléphant domestique, les pattes libres, suit ; s'il a des velléités de résistances, elles sont vite calmées. Sur un ordre du cornac, le grand frère aîné, à coup de trompe, a vite remis le petit à la raison ; ce trajet se fait en terrain peu inondé.

Arrivé au pied du tertre on procède de la manière suivante pour amener les éléphants dans les box.

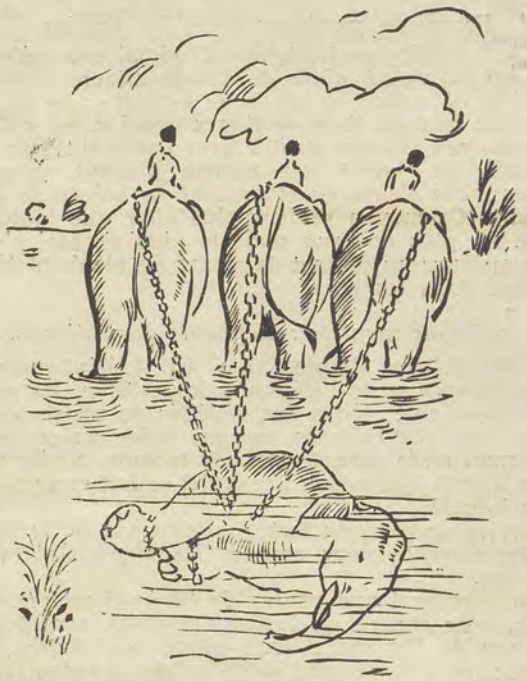
Du box part une chaîne de 30 à 35 mètres de long, cette chaîne, de l'autre extrémité, sera fixée au cou de l'animal ; deux pieux sont fichés en terre : un à mi-chemin entre le box et l'eau, l'autre sur le bord, un troisième dans l'eau, à une dizaine de mètres du bord. Ceci représente les différents stades du parcours à accomplir pour arriver aux box.

L'animal attend, ficelé, entravé, à l'endroit où l'ont laissé soit les pirogues, les buffles, les élé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

phants domestiques ; à l'exception des petits, on lui attache une chaîne aux deux pattes de derrière ; cette chaîne sera enroulée au pied qui se trouve dans l'eau ; la chaîne qui part du box lui est fixée au cou ; ces deux opérations terminées, on lui désentrave les pieds de devant et on l'oblige à se mettre debout, il ne peut ni avancer ni reculer ; progressivement, on donne du mou à la chaîne enroulée au pieu qui se trouve dans l'eau et on le tire en avant par la chaîne qu'on vient de lui fixer au cou, qui, elle-même, a été enroulée au pieu du bord de l'eau. La chaîne arrière étant toute déroulée, on arrête la manœuvre pour l'enrouler au deuxième pieu alors qu'on enroule la chaîne avant au troisième et l'on recommencera ainsi de pieu en pieu jusqu'au box ; là, s'il fait des difficultés pour y entrer, un éléphant domestique est amené et, le poussant de la tête au derrière, l'y fait entrer de force ; les pièces de bois transversales formant le box sont ajustées. Pour certains éléphants, il suffit de leur présenter une poignée d'herbe pour les décider à rentrer tout à fait dans les box.

Ces transports ont duré des jours et des jours ; voici venu le tour des gros ; il y a huit journées qu'ils sont dans le beng, nageant nuit et jour, soutenus, il est vrai, par les harpons... mais sans nourriture. La première opération consistera à leur lier les pattes de derrière et de devant avec des chaînes, comme les porcs ; ce travail se fait sous l'eau par des spécialistes plongeurs (des Annamites). L'opération terminée, on enlève les harpons du crâne, de l'oreille et de dessous la queue ; une chaîne longue de vingt mètres leur est passée au cou, l'autre extrémité est fixée au cou d'un éléphant domestique ; suivant la taille de l'éléphant à traîner, il faut deux, trois éléphants domestiques ; en ce cas, il y a trois chaînes.



En route pour le tertre. — Comment on hâle un porteur.

Un éléphant de deux mètres et porteur est généralement attelé à trois congénères, il est tiré par l'arrière afin que ses défenses dont il se servirait pour s'arc-bouter ne pénètrent pas dans le sol. L'éléphant qui tire est celui du milieu, les deux autres l'aident mais peuvent revenir en arrière sur la droite et la gauche dans le cas où le prisonnier brisant ses liens deviendrait dangereux et qu'il faille le mettre à la raison, ce dont s'acquitteraient ces derniers.

Suivant en pirogue, sur une partie du trajet, le dernier, un éléphant porteur de près de deux mètres, je l'ai vu malgré ses liens, se dresser plusieurs fois tout debout et s'effondrer à droite ou à gauche ; cela me serrait le cœur ; quant à ses frères de race, ils n'en continuaient pas moins leur bonhomme de chemin. C'est lui aussi qui a offert le plus de résistance pour le parcours au box ; mis sur ses pieds à 20 heures au bas du tertre, à minuit seulement, à l'aide de deux congénères domestiques, il était enfin introduit dans le box. Tout ce travail s'est accompli à la lueur des torches.

Dans les box, les éléphants ont les pieds de devant libres mais une grosse chaîne au cou retenue court au bas d'un pieu ou au pied d'un arbre, s'il en est un à proximité ; cette chaîne est courte afin de les empêcher de prendre appui des deux pieds sur les barres transversales des box et tout renverser ; les pieds arrière, joints très serrés, sont également attachés à un poteau.

SOINS ET DRESSAGE

Tous les éléphants enfermés dans les box vont subir la période de dressage qui varie suivant les sujets : dix à quinze jours pour les petits, deux à trois mois pour les autres.

Les premières dispositions à prendre, ce sont les soins aux plaies ; ces plaies, dans lesquelles sont restés huit jours les harpons, suppurent ; elles sont lavées à l'eau chaude, grattées, raclées, débarrassées des chairs purulentes, travail assez répugnant et qui ne se fait pas sans barissements des patients. Les chairs nettoyées à vif, les plaies sont soignées avec de l'amande de coco écrasée, triturée, malaxée en pâte dont on remplit les plaies ; une espèce de cataplasme de terre argileuse recouvre le tout et fermant la plaie, l'isole des mouches ; d'autres, les heureux, qui ont pu s'en procurer, se servent de résidu de carbure brûlé pour isoler les mouches ; ce carbure aurait de plus un pouvoir cicatrisant.

Les soins aux plaies se font une fois par jour, le matin ; les plaies guérissent relativement vite, elles sont cependant très profondes surtout chez les sujets qui ont offert une très grande résistance ; elles laissent, dans la plupart des cas, des traces blanchâtres indélébiles ; c'est à ces cicatrices que les traqueurs identifient les éléphants qui ont réussi à reprendre la vie libre ; de même à certains, il manque des bouts d'oreilles enlevés par le harpon.

Tout en procédant aux soins des plaies, on entoure les éléphants d'autres soins attentifs : lavage de l'animal plusieurs fois par jour, bouchonnage, le dessus des box est recouvert de feuillage ou de paillote, pour les garantir du soleil, de la pluie ; un trou est creusé devant chaque box ; plusieurs fois par jour, on y met de l'eau afin que l'éléphant puisse boire et s'asperger ; l'herbe, une espèce spéciale, appelée *srâ ngé*, dont ils sont très friands et qui pousse en abondace dans la plaine — elle ressemble à s'y méprendre au paddy — leur est donnée au fur et à mesure de leurs besoins.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Nuit et jour on travaille sur le tertre, le calme est loin d'y régner. Les éléphants furieux essayent de renverser les box en s'y appuyant de tout leur poids à droite ou à gauche et bien souvent il faut les étayer. Des équipes de nuit sont nécessaires pour la surveillance et le renouvellement des bottes d'herbe ; ayant jeuné de longs jours, il faut les sustenter.



Un philosophe dans son box.

Les équipes de veilleurs sont doublées de musiciens, des musiciens jouant d'une trompe spéciale dont les modulations nostalgiques sont appréciées des éléphants et les calment ; ces musiciens sont renommés et choisis, par les traqueurs ; ceci est si vrai, paraît-il, qu'il est des cornacs qui se servent de cette trompe pour stimuler les éléphants dans une longue marche, lorsqu'ils commencent à donner des signes de fatigue.

Trois ou quatre jours après l'entrée dans les box, aux bêtes les plus calmes on enlève les chaînes qui servent d'entraves aux pieds de derrière ; elles sont remplacées par des lianes. Quant aux petits, on les sort des box, les pattes de derrière toujours entravées, une chaîne au cou ; on les mène au bord de l'eau où ils seront attachés à un pieu ; ils y restent toute la journée, le soir on les remonte sur le tertre, là aussi, ils sont attachés à un pieu ; le séjour dans le box est terminé pour eux.

Dès qu'ils acceptent leur nourriture sans chercher à se jeter sur le dresseur, on enlève les entraves ; ils ne gardent plus que la chaîne qui les retient au pieu.

Les dresseurs aussi sont loués et leur salaire est fonction de la taille de l'animal à dresser : 50 piastres pour un moyen, 100 piastres pour un gros.

C'est dans le box que l'on habitue les éléphants — il faut qu'ils soient au moins âgés de dix ans — à recevoir l'homme sur le dos et cela ne se fait pas sans maintes corrections : coups de bambou sur la trompe. Dès le premier jour, on leur choisit un nom que l'on répètera tous les jours, ainsi que les mots qu'ils devront apprendre et qu'ils retiennent avec une intelligence quasi-humaine : recule, avance, lève le pied, droite, gauche, attention au pied, vite, doucement, à genou, *yok* (qui veut dire prendre) et *dai*, trompe. Le cornac sur le dos ponctue chaque mot d'un coup de genou ou de pied. Ces mots sont vite retenus, surtout des petits qui les comprennent au bout de huit jours. Tous les jours, on procède à ces leçons de dressage ; il faut que le dresseur soit craint ; lorsque l'éléphant recule à sa vue, le dressage n'est pas loin de sa fin.

Ce récit n'a rien de vibrant, de palpitant. Sans artifice de style, j'ai narré, simplement, ces observations prises sur le vif, leur laissant, à dessein, toute leur sincérité de chose vue, pensant qu'elle suffirait à le rendre intéressant.

Kompong-thom, septembre 1943.

A NOS LECTEURS

Les circonstances, s'ajoutant aux nombreuses difficultés auxquelles nous avions à faire face, nous obligent a bloquer en un seul numéro les numéros 173 et 174.

Nos lecteurs voudront bien nous en excuser. Seules des nécessités impérieuses nous y contraignent.

Nous espérons pouvoir reprendre notre rythme habituel, à partir du prochain numéro, moyennant une légère modification de notre présentation.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

HUMOUR ANNAMITE



Lý Toét et Xã Xệ, passionnés de sport, assistent au match de foot-ball Annam — Tonkin.

Les voici dans la tribune : le Tonkin vient de marquer.



« En raison de la difficulté des transports sur routes, les trains connaissent une affluence considérable. » (*Les journaux*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Quelques souvenirs sur Normale Supérieure

par PHAM-DUY-KHIÊM

« 180 lignes sur souvenirs Normale Supérieure, 13 ou 14 minutes au micro », c'est ce que Radio-Saigon m'a demandé par télégramme et par lettre.

Evidemment, le nombre des normaliens que nourrit en ce moment la terre indochinoise dépasse à peine celui des doigts de la main (« il est dans la nature de l'Ecole d'être peu nombreuse ») ; mais n'importe lequel de mes aînés serait plus compétent pour parler d'elle. Je crois m'expliquer cependant le choix de Radio-Saigon par cette raison que toujours et partout les corvées tombent sur le plus indigne et le moins décrépit. On a peut-être pensé aussi qu'il serait piquant de connaître les impressions d'un Annamite égaré dans la curieuse maison de la rue d'Ulm.

Etrange usine, en effet, qui reçoit tous les ans une matière première de qualité reconnue non inférieure, et d'où l'on voit sortir pêle-mêle évêques, musiciens, peintres, vaudevillistes, médecins, ministres, poètes, colons, acteurs, journalistes, chefs de service de compagnie de navigation, fabricants de conserves alimentaires... sans compter l'armée des professeurs peinant obscurément dans leur apostolat. Pourtant, à cette rentrée de 1931, ce n'était pas précisément moi le plus intrigué, à l'Ecole. Mais j'étais l'objet de la curiosité générale, parmi ces jeunes gens qui ne s'étonnaient de rien. Il faut dire qu'ils n'avaient jamais vu de Chinois. Je m'en aperçus bien vite. Un matin, au petit déjeuner (pour lequel nous descendions au réfectoire à l'heure que nous voulions), je m'assis à la première table venue, devant un être ébouriffé. Il me lorgna un long moment, puis tout à coup :

« Depuis combien de temps es-tu en France ?

— Trois ans, trois ans et demi...

— Extraordinaire comme tu parles bien français !

— Mais je ne t'ai jamais parlé.

— Je t'ai entendu dans les couloirs.

— Ah !

— Où as-tu fait ta « taupe » ?

— Mais je ne puis pas « scientifique », moi !

— Comment ? « Littéraire » ! Tu bouleverses toutes mes idées ! ! ! »

Il ne me dit plus rien, avale son café-chicorée et s'en va, pas content du tout.

Il faut ajouter que ce camarade était un « scientifique ». Mais les « littéraires », s'ils ne s'exprimaient pas aussi naïvement, n'étaient pas sans se poser la question bien française : « Comment peut-on être jaune et normalien ? »

Après ces pittoresques débuts, nous eûmes heureusement l'occasion de nous connaître davantage. C'est au milieu de mes camarades que peu à peu je me suis sinon révélé, du moins précisé à moi-même, différent d'eux tous. A leur contact, par comparaison, j'ai pris conscience de ce que je suis, de ce que j'ai de moins qu'eux, de ce que j'ai de plus. J'ai entendu sur moi, pendant ces années-là, directement ou non, des définitions et des jugements d'une netteté et d'une profondeur qui n'ont pas été dépassées. J'ajoute que ces jugements ne sont pas au désavantage et au déshonneur de l'Annam et de notre race, loin de là.

Me définir, m'ont-ils aidé à cela seulement ? Ils m'ont permis aussi de répondre d'une certaine façon, de vivre d'une certaine façon, de sentir, d'*être* comme je n'ai peut-être jamais pu le faire depuis lors, sans eux. Il faut, pour chaque plante, un milieu spécial pour s'épanouir, et un de mes aînés a écrit cette phrase sur l'Ecole (qu'on excuse notre inconvenance) : « C'est un des rares endroits de France où l'on ait l'occasion de se montrer vraiment intelligent ».

L'atmosphère de Normale, on la respire d'ailleurs dès la « khâgne » (classe de préparation au concours de l'Ecole), moins intense peut-être. Arrivant d'Indochine, j'eus évidemment beaucoup à apprendre. C'est en khâgne que tel de mes camarades s'accordait exactement une heure et demie de repos par semaine, travaillant sans relâche le reste du temps, sans distraction aucune. C'est en khâgne que j'ai admiré les qualités d'esprit et le caractère de tel autre, admiration qui s'est continuée à l'Ecole, où il me précéda. Pendant la première année de préparation, j'eus parfois recours à lui, comme à quelqu'un de solide, de ferme, n'offrant aucune prise aux morsures des êtres et des choses. Il me répétait : « Dis-toi que tu réussis et tu réussiras. Dis-toi : je veux réussir ». A la proclamation des résultats du concours, ne voyant pas son nom sur la liste, il déclara devant tous : « Il y a erreur ». Il alla trouver le jury, on vérifia : il avait raison, il y avait eu erreur ! L'année suivante, quand je fus reçu à mon tour, il vint au devant de moi, la main tendue : « Tu vois, qu'est-ce que je t'ai dit ? » Chaque fois qu'il me rencontre ensuite dans le couloir, il m'arrête et interroge : « Alors, cela va-t-il ? » Quand j'hésite — car cette phrase, de lui à moi, n'est pas banale —, quand j'hésite à dire que « cela ne va pas », il me presse, me perçant de ses yeux bleu clair. Je ne puis que céder et il me quitte seulement après m'avoir vu sourire. J'ajoute que sa compétence était telle que dès sa deuxième année à l'Ecole, il donna des leçons de philologie grecque à des camarades de ma promotion.

N. D. L. R. — Ce texte fait partie d'une série de causeries que Radio-Saigon consacre aux grandes écoles de France. Il a été envoyé de Hanoi pour être lu à Saigon le samedi 11 décembre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Certains auditeurs de Radio-Saigon connaissent sûrement un terme de notre argot : le « canular ». Ce mot a été plus d'une fois défini, et brillamment ; je regrette de n'avoir aucun texte sous la main. Disons brièvement que le canular, produit proprement normalien, est une sorte de plaisanterie, de mystification, spirituelle en général, parfois pas bien fine.

Un jour, un camarade me demanda devant quelques autres, dans un moment de détente et de joie un peu grosse :

« Comment dit-on le mot de Cambronne (qu'il prononça naturellement) en annamite ? »

Je réponds sérieusement :

« Mais ça n'existe pas en annamite. »

Mes camarades criaient déjà au canular quand je continuai :

« Evidemment la chose existe... Le mot aussi, mais pas en tant qu'exclamation, avec la valeur du mot français, tel qu'il revient à tout moment sur vos lèvres. Aucun Annamite ne peut imaginer qu'on nomme cela pour exprimer une vive contrariété. Dans des cas pareils, nous disons : « La fleur est tombée ! La fleur est tombée ».

J'ajoutai : « Chez nous, entre camarades, nous ne nous tutoyons jamais. Mais nous disons « mon grand frère » quand nous nous adressons à un camarade, nous désignant nous-mêmes par : « votre frère cadet ».

A partir de ce jour-là, certains de mes camarades m'appelaient de temps en temps « frère Khiêm », avec une nuance que je n'ai jamais oubliée.

L'un d'eux, dont la « thurne » était voisine de la mienne, m'avait parlé de sa fiancée, dont il me montrait quelques photos, à qui il écrivait, en province, lui racontant la vie de l'Ecole, avec les camarades, et le « subtil Asiatique » qui s'intitulait « le Chinois de Normale ». Un jour, il entra dans ma thurne et me demanda de le suivre jusque devant la sienne. Il ouvrit la porte, me fit passer devant lui, et je vis, assise sur le divan, une jeune fille que je crus reconnaître et qui me tendait la main, en disant :

« Bonjour, frère Khiêm. »

Je vois encore ce petit visage, ces yeux lumineux qui me souriaient et qui, hélas ! depuis plus de trois ans, ont versé bien des larmes. Je ne crois pas qu'il y ait un seul Annamite, parmi tous ceux qui ont connu la France, qui ne garde au fond du cœur un souvenir de cette couleur-là, et qui n'ait pensé plus d'une fois avec tristesse, ces dernières années, à plus d'une sœur d'adoption, à plus d'un frère de France.

Pour ma part, je n'ai revu que quelques visages au cours de ma dernière visite, de fin 1939 à début 1941. Le temps viendra où il faudra faire le compte des vivants, et le compte des morts.

Chère vieille Ecole ! S'il me semble parfois artificiel de distinguer, dans ce passé toujours vivant, ce qui fait proprement partie de l'Ecole, pour le séparer du reste : Sorbonne, Paris aux mille visages, familles de camarades de khâgne ou d'Ecole, invitations en province, toute la France, ma propre jeunesse, mon temps de vie intense, c'est bien l'Ecole qui demeure le centre de ces éclatantes images, le nœud de tous ces liens qui me tiennent et dont je ne crois pas me libérer jamais.

Chère vieille Ecole, que nous retrouvions à chaque automne, avec sa plaque de Pasteur fraîchement lavée, ses marronniers perdant leurs feuilles jaunies, derrière de hautes grilles qui n'enferment personne ; la petite cour centrale avec ses arbustes et son bassin ; surtout ce vieux jardin que j'aimais, dominé par les maisons de la rue Claude-Bernard qui lui tournaient le dos, où j'errais aux crépuscules d'avril, seul, car aucun de mes camarades ne s'attardait dans l'air encore trop frais, où je voyais s'allumer les premières fenêtres alors que le soir n'était pas tombé encore et que brillaient mystérieusement au fond du jardin les grandes vitres du vieux laboratoire de physique avec ses lampes d'un bleu irréel.

Chère vieille Ecole, où nous nous retrouvions nous-même tous les ans — en quelques secondes, à la première poignée de mains — les mêmes personnalités, aussi différentes entre elles qu'on peut l'être, où la France pensante était représentée dans toute sa diversité, et non pas seulement dans une de ses tendances, comme on a voulu le faire croire, et comme un vain peuple raconte. Chère vieille Ecole, où dans les thurnes voisines, dans la même thurne, vivaient des esprits contraires, où l'on a toujours trouvé des « croyants décidés, souvent combattus, toujours respectés », où les discussions opposant les divergences ont toujours été sauvegardées par la même honnêteté, une semblable ardeur pour comprendre, et pour penser vrai. Dans l'ensemble, je puis rendre à mes camarades ce témoignage qu'ils ne m'ont pas semblé indignes de nos anciens, d'un Jouffroy par exemple, « qui donna pour loi à l'existence humaine non la recherche du succès, mais le respect de la personnalité ».

Depuis plus de trois ans, on a beaucoup écrit, beaucoup bavardé, sur les valeurs spirituelles de la France, valeurs qu'on proclame impérissables, sur la place de la France dans l'univers spirituel, place qui n'est pas de second rang. Je voudrais timidement avancer que dans l'avenir comme par le passé, les anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure y contribuent pour une certaine part. Point n'est besoin de citer des noms illustres. Mais je voudrais surtout rappeler que la grande majorité d'entre nous, moins connus ou inconnus, appartiennent à l'Enseignement, et que ceux-là aussi jouent un certain rôle dans la France et dans le monde.

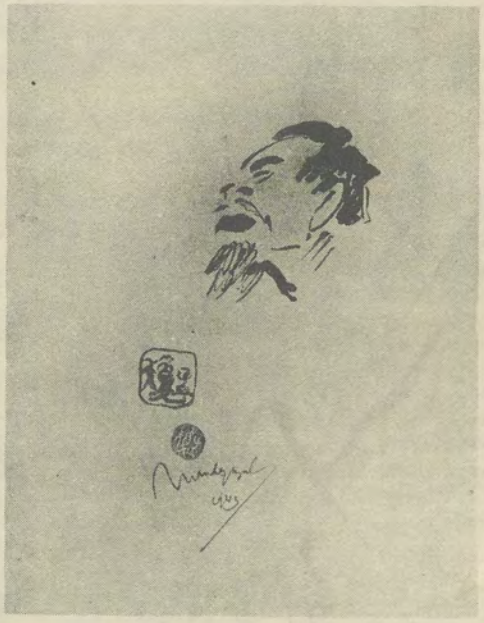
Giraudoux a terminé ainsi la préface d'un volume écrit en 1932 par un camarade de ma promotion, sur « l'esprit de Normale », et je finirai par sa citation, pour rehausser un peu cette causerie familière :

« L'Ecole est l'assemblage des hommes qui sont le moins faits pour la bataille et qui a proportionnellement beaucoup plus de tués que Saint-Cyr, qui a publié le plus grand nombre de livres et a obtenu le moins grand nombre de gros tirages... J'ai l'impression que ces deux exemples suffisent... L'Ecole est une école de réalisme spirituel. »

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

CROQUIS TONKINOIS

Notre ami et collaborateur MANH-QUYNH a exposé la semaine dernière, à « La Crémaillère », à Hanoi, un certain nombre de croquis tonkinois. Nous sommes heureux d'en reproduire quelques-uns. Nos lecteurs admireront une fois de plus son talent si délicat et évocateur.



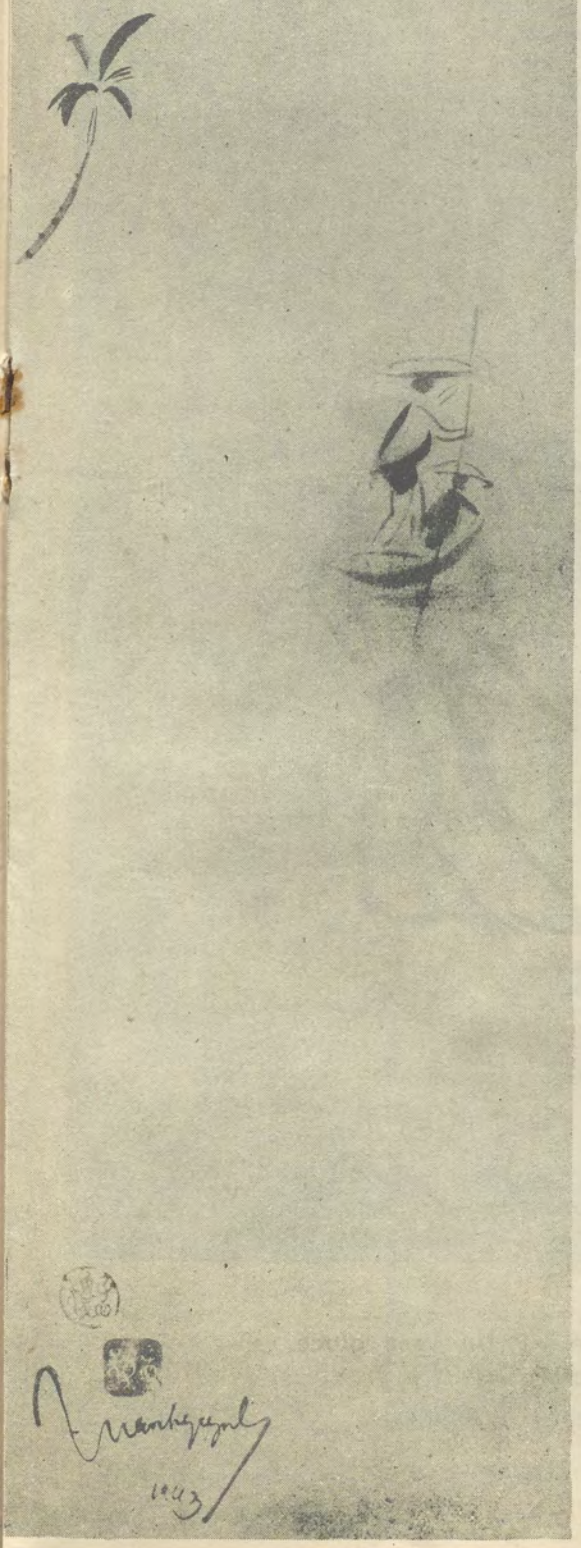
Le mendiant :

« Que le grand mandarin me fasse l'aumône de quelques sapèques et il connaîtra dix mille bonheurs. »



Les bateliers du canal des Bambous.

Une petite nacelle en bambou tressé, une longue perche et en route pour la pêche au crabe de rizière



Université Côte d'Azur. Bibliothèques



LE VENT

Au petit matin l'hiver, départ pour le marché. — Un vent glacé. — Le ciel est gris. — La terre est rouge...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Les coolies-charretres, ceux dont le métier est encore plus rude que celui des coolies-pousse, mais dont on ne parle jamais ..



En route pour les petits échanges et les longs babillages...



Le repos des travailleurs de la terre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Pastorale tonkinoise.



L'écopeur solitaire (Celui qui rêve à la noria à pédales).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Exposé documentaire sur un problème économique sud-indochinois

LA PLAINE DES JONCS

par EDOUARD DE TIZY

SES CARACTÈRES

La Plaine des Joncs s'étend du sud du Cambodge, jusqu'à la voie ferrée Saigon-Mytho ; du Mékong, à l'ouest, à la route Saigon-Phnompenh, sur le tronçon Swayriêng-Hocmon, à l'est.

Notre étude comportera d'abord un rapide aperçu géologique indispensable à une bonne compréhension de la question. La région qui nous intéresse est une zone en formation, d'origine quaternaire et récente, essentiellement alluvionnaire, une des dernières apparues à la surface du globe, faisant partie de cet immense thalweg du Mékong, qui s'est étalé dans l'extrême Sud-Indochinois, endigué :

Premièrement à l'ouest à hauteur de la Chaîne de l'Eléphant, par des grès supérieurs ;

Deuxièmement à l'est par les émergences de roches éruptives, basalte et terres rouges, jalonnées grosso-modo, par une ligne, dont Snoul, Hon-quan, Xuan-loc et le cap Saint-Jacques seraient les repères.

Cet espace lacustre en voie de comblement, dont l'épaisseur de terre alluvionnaire quasi-régulière composée de couches d'argiles diverses et sables alternés, atteint par exemple à Tanan, quelque 200 mètres. Un forage récent nous l'a fait connaître avec précision.

Avec le temps — du temps géologique bien entendu, où l'on compte par centaines de siècles — la Plaine des Joncs, pourrait devenir d'elle-même semblable à l'immense étendue cultivable du delta cochinchinois qui s'élève à peine, en moyenne, à 2 m. 50 au-dessus du niveau de la mer.

Mais les efforts de l'homme moderne, servi par des moyens matériels puissants et une science avertie tendront, n'en doutons pas, à hâter sa contexture utilitaire, et dans des temps, plus en rapport avec la vie humaine, où l'on ne compte heureusement pas par centaines de siècles.

Quand on étudie la morphologie de cette plaine, c'est-à-dire son relief et son sol, on est obligé de considérer d'abord son régime des eaux, parce qu'il les explique. Nous y trouvons trois systèmes fluviaux : le Mékong, ses affluents, et les deux Vaïcos, débordant sur une dépression basse et plane, où apparaissent de légères émergences sablonneuse isolées que les Annamites appellent des *giông*.

La carte bathymétrique nous donne les indications des pentes : la Plaine des Joncs ne présenterait qu'une pente d'un cent millième, tandis que le delta du Nil est à 8/100.000, celui du Gange à 5/100.000, celui de la Ménam à 10/100.000.

Précisons en outre que le bord sud de la Plaine des Joncs est constitué par une région mise en valeur et qui forme en quelque sorte un bourrelet, obstacle à l'évacuation massive des eaux.

Il devient dès lors évident, que cette très faible dénivellation fait de la Plaine, d'abord un immense réceptable des eaux de surface provenant des précipitations atmosphériques locales dont l'évacuation par gravité est fort lente, par défaut de déclivité et manque d'éxutoires, et elle explique ensuite l'inondation régulière de toute la surface de quelques 930.000 hectares, qui se transforment alors en un véritable grand lac intérieur, parfois soumis à des coups de vents violents qui agitent sa surface, ce qui fait dire aux indigènes qu'il y a des vagues comme dans la mer.

Retenons donc déjà la notion d'un apport d'eau supplémentaire considérable, sur une nappe préalable, qui ne peut elle-même s'évacuer normalement, donc évacuation doublement insuffisante.

Le sol est constitué par les apports alluvionnaires et serait par définition fertile en soi. Malheureusement, il est chimiquement troublé par une réaction acide qui le rend impropre à toute culture ; il est courant d'entendre énoncer, comme une autre plaie d'Egypte : la terre y est alunée. Et le riziculteur est aussi rebuté que l'hévéaculteur par ce chiendent qu'est le tranh. Du point de vue scientifique, le terme alun serait impropre, mais le résultat est le même, alun ou sulfate déterminent la mort végétale, ou l'infécondité.

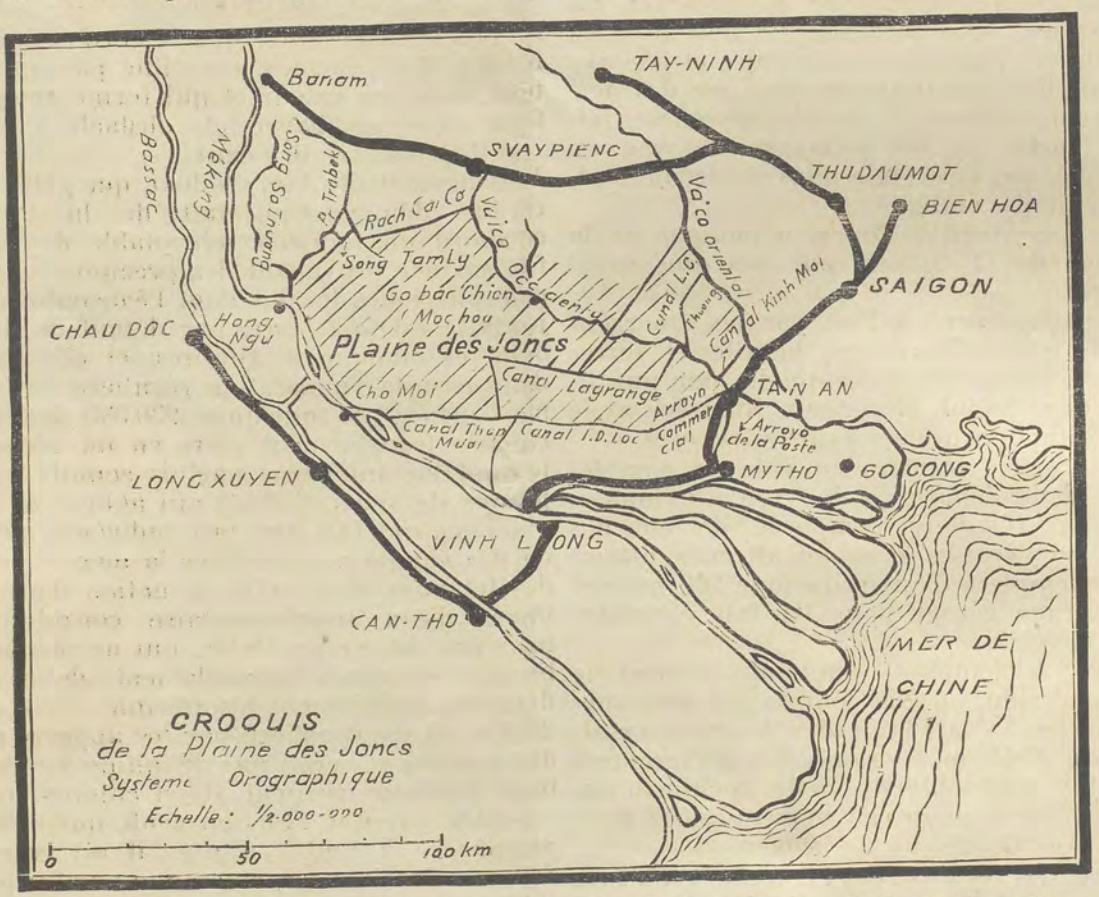
Cette acidité provient de la présence de sels de sulfate de fer et de sulfate d'alumine, émanant des schistes pyriteux qui existent dans le sous-sol et qui sont transformés en sulfate très soluble ; ces sels sont rame-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nés à la surface par capillarité à raison de l'humidité générale du sous-sol. En saison sèche, il n'est pas rare d'en trouver même des efflorescences à la surface du sol. Ce sel, dit alun, n'est pas uniformément réparti sur la surface de la plaine, mais à la saison de l'inondation, l'eau qui en est fortement imprégnée, le répand partout, et en raison des faibles mouvements de la masse liquide, il a tendance à tout imprégner.

Et ceci explique, que sur les bords des cuvettes fortement sulfatées, l'eau, complètement décantée des molécules de vase en suspension, est limpide et que, vue sous un grand angle, elle apparaisse d'un bleu-vert très chatoyant à l'œil.

Il en est ainsi par exemple des Vaïcos en



juillet-août, qui évacuent à cette époque de l'année les premières eaux tombées au début de la saison des pluies, et qui ont dilué les sels efflorescents pendant la saison sèche.

Si vous traversez, pendant ces périodes, le pont de Ben-luc, sur la route Saigon-Mytho, par exemple, vous serez étonné, agréablement, de la limpidité des eaux du fleuve. Souvent même, vous pourrez assister au phénomène de la précipitation de la vase en suspension, et voir un large courant d'eau claire au milieu du fleuve boueux.

Des techniciens assurent que le lavage des terres vierges et de culture récente, est le moyen le plus sûr de libérer le sol de l'alun nuisible. Les riziculteurs indigènes nous précisent même qu'il faut trois années de lavage avant de pouvoir cultiver le riz avec quelques chances de succès et qu'à partir de la quatrième année, la rizière, délavée, se bonifie progressivement.

D'autres chimistes enfin émettent l'opinion savante maintenant admise que les matières organiques en décomposition sont aussi un facteur important de l'acidité du sol, et que, concurremment avec l'irrigation, la chimie, par ses produits, doive contribuer à la normalisation des terres destinées à devenir des rizières fécondes.

La Plaine des Joncs est, comme tout l'ensemble du pays, tributaire du régime des moussons ; celle de S.-O., de mai à décembre, amène les précipitations atmosphériques. Diluviennes au début, elles se normalisent peu à peu, après avoir recouvert la plaine, tombant avec régularité aux mêmes heures, et nous arrivons ainsi dans notre exposé au chapitre primordial de l'inondation annuelle.

Elle se produit à la fin de la saison des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pluies, lorsque la plaine déjà inondée par les précipitations locales reçoit, par le Mékong et ses effluents : le Sông Banam ou Prek Trabek et le Sông Tam-ly, les Vaïcos, et de la plaine cambodgienne Sud de Banam les gigantesques masses liquides qui proviennent de l'arrière pays, de très loin, du Laos, des centres montagneux de l'Asie. L'eau monte alors avec une régularité mathématique ; un seul effluent du Mékong, le Sông Tam-ly débouche dans la Plaine des Joncs à la vitesse moyenne d'un mètre par seconde sur une largeur de 50 mètres et une profondeur de 8 à 9 mètres. Il débite environ 450 m³ par seconde. Le Sông Banam, a environ 100 mètres de large, 6 mètres de profondeur, et un courant constant vers le sud d'environ 1 mètre aux hautes eaux, donc d'un débit approximatif de 600 m³ par seconde.

La masse d'apport sur la Plaine serait égale aux deux tiers de celle provenant de la pluie locale. Si vous voulez essayer d'avoir une idée approximative de cette immensité liquide, imaginez-vous 900.000 hectares recouverts, au Môchoa par exemple, par 3 m. 77 d'eau. Fort heureusement, cette ascension peut être déterminée maintenant avec quasi certitude, plusieurs semaines à l'avance. Les services techniques établis tout le long du Mékong suivent avec régularité depuis les confins du Laos jusqu'à la mer, la crue et la décrue annuelles, et donnent des renseignements rigoureux et précieux. La science a, là encore, vaincu la nature. Le phénomène jadis peu contrôlable, devient prévisible, et mesuré dans son développement.

Il reste maintenant à trouver les remèdes à ces maux. On peut espérer en voir la réalisation par les systèmes d'irrigation qui seront exécutés, mais la crue, qui ailleurs est bienfaisante, n'en conserve pas moins ici son caractère de fléau. Car l'indigène apathique ne sait pas tenir compte de la leçon du passé, et établir son *modus vivendi*, en prévision des calamités, qui sont pourtant si régulières. Sous la menace, on se réfugie sur les toits des cai-nhà en paillote. Tant bien que mal, on y installe la basse-cour, et puis il faut se résigner à partir en sampan, sur la Plaine inondée tandis que la maison s'effondre. Parfois la tornade complète l'œuvre de destruction, des vagues se soulèvent et bêtes et gens, meurent emportés et noyés.

Cependant, en certains points, très rares encore malheureusement, l'homme a été prévoyant. Il a construit des refuges surélevés, il s'y met à l'abri. Le bétail a quelquefois des parcs disposés très au-dessus du sol. C'est ainsi qu'on a répété et même écrit qu'en un certain village, des chevaux se trouvaient dans des arbres.

Effectivement, seuls émergeaient de la nappe liquide les frondaisons des arbres, et dans ces arbres étaient installées quelques plate-formes flottantes chargées de chevaux. De là, la légende, mais le riz flottant, qui forme la base de la riziculture dans cette région et dont la tige s'accroît en fonction d'une montée des eaux normales, périt immédiatement lorsque la crue, trop rapide, surpasse sa croissance, et l'asphyxie.

A titre d'indication, nous examinerons l'inondation de 1939, relativement assez importante.

L'alarme est donnée par le Service de l'Hydraulique Agricole et de la Navigation le 24 août 1939, qui signale une crue accentuée du Mékong à Vientiane par suite de fortes pluies au Laos.

A ce moment, au milieu de la Plaine des Joncs, à Go-bac-chiên (Moc-hoa), la cote est à 2 m. 15. Le 6 septembre, elle y est encore ; mais le 7, la crue commence à se faire sentir de 7 centimètres ; le 15, elle a gagné 1 m. 45 ; le 20, 1 m. 62. Elle reste trois jours à cet étiage maximum, baisse le 21 de 3 centimètres, puis décroît régulièrement de quelques centimètres par jour, et ce n'est que le 10 novembre que la cote sera revenue à ce qu'elle était le 24 août ; douze jours de crue demanderont cinquante-deux jours de décrue.

La saison sèche commence vers cette époque, le commencement de l'asséchage des terres se constate fin janvier, mais même en mars, le sol est encore meuble. La marche y est encore pénible. En avril, l'herbe décroît, jaunit et meurt. La température devient étouffante, sous un ciel bleu où darde un soleil saharien. C'est le moment des incendies spontanés sur les terres hautes, craquelées, cuites.

Seules demeurent vaseuses, les cuvettes profondes. Fin avril, les nhà-quê brûlent des espaces étendus de végétation desséchée, partout la fumée obscurcit le soleil, et les hommes prennent garde de se laisser surprendre par ces feux de brousse, de si extraordinaires dimensions qu'ils sont visibles à plus de 40 kilomètres par les nuages de fumée opaque qu'ils provoquent.

Puis les premiers jours de mai voient éclater les premiers orages, et le cycle immuable des saisons recommence. Nous voici donc renseignés, sur les caractères fondamentaux de la Plaine des Joncs.

(*A suivre.*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

UNE NUIT DE NOËL

(NOUVELLE TONKINOISE)

par VAL MORAND

A mes gosses en France

QUAND reviennent les fêtes de la fin d'année et que, le soir, je me trouve seul, il me plaît d'évoquer, non sans une pointe de mélancolie, les beaux Noëls d'autrefois, chères heures de douce quiétude passées en famille...

Mais voici pour vous, mes chers petits, le souvenir d'une amusante aventure de Noël, qui me ramène à une période mouvementée de ma carrière en Indochine.

Il y a quelques années, des missions très intéressantes — et souvent dangereuses — appelaient fréquemment les Services de Police dans les provinces du Moyen-Tonkin.



Le 24 décembre 19..., je me trouvais donc dans le Yên-thê, contrée sauvage, d'accès difficile, où s'illustra jadis un chef de bande redoutable : le Dê Tham.

Après avoir vainement poursuivi un groupe de pirates chinois qui mettaient la région en coupe réglée et s'étaient dispersés dans les forêts du Dông-triêu, j'étais arrivé avec ma brigade de partisans et d'agents indigènes au siège d'un huyên éloigné, pour y passer la nuit.

Il pouvait être 6 heures du soir environ. Des nuages denses étalaient leurs formes fantasmagoriques dans un ciel tourmenté. Peu à peu, le jour déclinait... Au loin, une pagode aux toits biscornus émergeait parmi les lueurs de mauve et de safran du soleil couchant. Un léger brouhaha montait des ruelles du village qui entourait les bâtiments du poste et, dans les paillotes, on s'apprêtait à recevoir bêtes et gens revenant des rizières. Après toute une journée de marche en montagne, j'étais littéralement harassé...

Le Tri-huyên de l'endroit — un vieux mandarin de l'ancien régime — me souhaita la bienvenue avec des gestes lents et mesurés. Il était vêtu d'une tunique de soie brochée, très ample, et chaussé de sandales brodées. Il avait la barbiche en pointe, les ongles démesurément longs, le chignon roulé sous le turban noir. Ses yeux tranquilles appelaient la sympathie. Après m'avoir fait les honneurs de sa maison avec le minutieux cérémonial du savoir-vivre annamite, très compliqué pour les étrangers peu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

initiés aux traditions et aux coutumes du pays, ce brave homme me proposa, pour me remettre des fatigues de la longue étape que je venais de fournir, un merveilleux fortifiant de son cru. Comme il convenait, j'acceptai de bonne grâce. Il prit alors, dans un bahut rouge et or, un antique cruchon décoré de dragons bleus aux gueules grimaçantes contenant une liqueur verdâtre dont il me servit un gobelet.

Toujours en observant les règles locales du bon maintien, j'avalai la rasade d'un trait. Le goût en était plutôt bizarre pour un gosier européen, mais, restant poli, j'affirmai que c'était délicieux. Le vieux mandarin emplit à nouveau mon verre que, devant son insistance, je dus encore vider.

Au cours du repas qui suivit, repas servi, à la mode chinoise, dans de nombreux petits plats bigarrés où se mariaient des sauces multicolores et dans lesquels on puisait avec des baguettes d'ivoire, je demandai au Tri-huyên la formule de son étonnant breuvage.

Il me répondit, toujours avec les belles manières du vieux pays d'Annam, lentement, posément, en détachant bien les mots : « C'est une préparation d'un médicastre très connu dans la Moyenne-Région. Elle se compose de choum-choum de bonne qualité, dans lequel on a fait macérer certaines herbes que l'on trouve dans les rochers de Dông-mo, des os de tigre, des geckos vivants, un peu de fiel d'ours et de la corne molle de cerf ». Persuadé que j'y prenais grand plaisir, il m'en fit prendre aussitôt un troisième verre...

J'eus le cran de ne pas sourciller et même de sourire pour montrer toute ma satisfaction ! ! ! et ne pas perdre la face ! ! ! Le repas s'achevait. J'étais sur des charbons ardents, vous le comprenez aisément !

Il se produit alors un incident qui devait fortement m'impressionner. De violents éclats de voix se firent soudain entendre dans la vaste cour du yamen et, quelques instants après, un linh-co vint nous présenter, au bout d'un bambou, un gros serpent aux hideuses marbrures. On venait de tuer ce reptile près d'un bouquet de papayers alors qu'il rampait vers l'entrée du mirador tout proche. « Ces vilaines bêtes pullulent dans les environs, affirma mon hôte. Dans l'esprit crédule des habitants, cette néfaste abondance s'apparente encore aux terribles histoires et aux effrayantes légendes qui courent sur l'ancien fief du Dê Tham. Tout récemment, un paysan d'un hameau voisin, mordu par un cobra, est mort après d'horribles souffrances, malgré les soins d'un sorcier réputé et les offrandes faites aux génies protecteurs du village. Il y a deux jours, j'ai fait encore transporter à l'hôpital de Phu-lang-thuong une jeune fille thô de Nha-nam, victime à son tour d'un serpent alors qu'elle coupait du bois à la lisière de la forêt. J'ignore si la malheureuse a pu être sauvée... »

« Décidément, ce pays est bien inquiétant ! » pensais-je...

Après avoir grignotté de succulentes graines de lotus confites et bu une dernière tasse de thé vert, je quittai mon hôte, car je tombais de fatigue. Le mandarin me fit conduire vers ma chambre située à l'autre extrémité de la cour, au pied du mirador. La nuit était venue. Une lune blafarde jouait à cache-cache au milieu de nuages noirs qu'un vent frais chassait vers le nord. On distinguait, comme des ombres chinoises sur un écran, les silhouettes moutonnantes des pins séculaires qui se détachaient au-dessus du mur d'enceinte. Et, devant ce décor chaotique, je pressentais comme une foule de dangers inconnus et de mauvais présages qui pesaient sur moi.

Le cœur mal affermi, je gagnai mon lit ; celui-ci, dépourvu de moustiquaire, était heureusement garni d'un moelleux matelas de kapok. Le sommeil me prit rapidement, mais, ce fut, aussitôt assoupi, une sarabande effrénée et dans ma tête et dans mon estomac ! Les tigres, les ours, les geckos, les cerfs et les serpents, aux expressions sataniques, se livraient un combat sans pitié. Dans mon cauchemar, c'est moi qui recevais tous les coups de griffes, tous les coups de dents, tous les coups de cornes, sans pouvoir crier, ni bouger, ni réagir. Il me semblait que j'étais allongé sur un tas de bêtes visqueuses, grouillantes, aux pattes velues, qui m'enlaçaient comme pour m'étouffer !...

Je me réveillai, la figure inondée de sueur, haletant, l'esprit égaré. Mais, presque aussitôt, je tressaillis !... A la lueur diffuse d'une lumignon placé dans un coin de la pièce, j'aperçus un cobra noir qui, dérangé sans doute par les mouvements désordonnés de mon cauchemar, glissait lentement de la tringle du lit sur la couverture blanche. Je distinguais la gueule brillante du reptile, et fou de terreur, j'attendais son attaque... La bête allongée sur mes pieds, ne bougeait plus. J'avais la bouche crispée ; il me semblait que mes yeux allaient sortir de leurs orbites ; ma tête était lourde d'un affreux tumulte, tandis que je me sentais mystérieusement fasciné par le regard métallique du serpent... Je n'osais bouger pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ne pas exciter la bête. Et, comme pour amplifier encore le tragique de la scène, tout devenait lugubre dans la nuit : les appels traînants des sentinelles, les aboiements des chiens nhà-quê, les tintements d'un gong nostalgique au loin, le chant monotone du vent sous la porte, le cri-cri syncopé des grillons et mille autres bruits nocturnes, confus, indéfinissables...

Ce que durèrent ces moments angoissants où je passai par toutes les affres de la peur, je ne pourrai jamais le dire !

Lentement, l'aube décolorait la trame de la nuit. Une légère clarté commençait à filtrer à travers les « cai phên » de la véranda, quand l'un de mes agents vint frapper à ma porte pour m'offrir le thé matinal. Dans un souffle, presque imperceptiblement, je répondis : « Entrez ! » sans quitter des yeux le reptile qui, mollement étalé, ne bougeait toujours pas...

A la lueur de la grosse lampe à pétrole qui précèdait l'agent, je me rendis alors compte que le terrible cobra, cause de cette nuit d'épouvante, était tout simplement... ma ceinture de cuir fauve, à boucle chromée, que j'avais négligeamment posée, la veille, sur la tringle du lit !...

D'un seul coup, je sortis de mon hébêtude heureux d'être bien éveillé. Une inexprimable joie m'enveloppait tout entier tandis que mon cœur allégé, dans un élan spontané, rendait grâce à la vie et à la création. J'en arrivais à trouver splendide cette nuit de Noël ! Malgré la composition rébarbative du breuvage insolite du vieux mandarin, j'étais prêt à jurer que cet élixir valait le nectar des Dieux de l'Olympe !

Après avoir fait honneur à une copieuse soupe chinoise et ordonné les préparatifs du départ, j'avisai mon hôte que, parfaitement remis de mes fatigues, j'allais poursuivre ma route sur Phu-lang-thuong, chef-lieu de la province. Il m'affirma alors, d'un air parfaitement convaincu, que, seule, sa liqueur fortifiante m'avait ragaillardi en me donnant la force de l'ours, la souplesse du tigre, les jarrets du cerf, et... l'appétit du gecko.

Le brave homme ignorait mes terreurs de la nuit. J'étais, en réalité, satisfait de quitter le Yên-thê pour retrouver le Delta tonkinois, heureux d'en avoir terminé avec la cure du merveilleux breuvage et les histoires de serpents.

Le soleil s'était levé derrière les monts bleus de la frontière de Chine qui s'estompaient dans la grisaille du lointain. Les derniers nimbes de la brume s'évanouissaient au-dessus des frondaisons du Dôngtriêu et les rayons du soleil posaient déjà des touches d'or sur les rizières étales.

Malgré le ciel automnal qui parait les champs de couleurs décadentes, tout était si clair, si gai, qu'on eut dit un prélude matinal de printemps.

Ici, il était environ 7 heures ; là-bas en France, il était donc minuit. Dans la tendresse de cette heure rappelant l'intimité du foyer, j'entendais, comme dans un rêve blessé, les cloches du pays natal qui, bien loin au-delà des mers, invitaient les fidèles à la messe traditionnelle. Je revoyais le toit familial habité d'un même cœur d'une même âme, animé des mêmes joies, des mêmes espérances, et tout imprégné d'une douce sérénité.

J'étais ému, très ému même, mais j'évitais de le montrer à mes braves auxiliaires qui, dans le sentier rocailleux, cheminaient lentement derrière moi en psalmodiant une vieille mélopée.

... Et, quand reviennent les fêtes de la fin d'année et que, le soir, je me trouve seul, j'aime à m'enfermer dans de longues rêveries pour revivre ces lointains souvenirs...

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



Sœur ROSALIE, Chevalier de la Légion d'honneur

Jeanne-Victor Bonvin, en religion Sœur Marie-Praxède, dite Rosalie, religieuse de la Providence de Portieux (Vosges) est arrivée dans la Colonie en 1906 et y a séjourné sans aucune interruption jusqu'à ce jour.

S'adonnant tout entière aux œuvres de Cùlao Giêng (Cochinchine) qui recueillent les orphelines de tous les établissements secondaires d'une partie de la Cochinchine et du Cambodge, depuis Bac-liêu jusqu'à Battambang, elle s'est pendant trente-sept ans dévouée à ces jeunes déshéritées. Dirigeant à la fois leurs études et leur éducation, leur apprenant à décortiquer le riz, à faire cuire les aliments, à laver, à repasser, à cultiver le jardin, à élever les animaux de basse-cour, à coudre, à broder, à tisser, elle en a fait des jeunes filles accomplies, capables de faire figure honorable dans un ménage annamite ordinaire et de gagner leur vie, le cas échéant.

Elle s'occupe en outre avec autorité et compétence de l'Hospice des vieillards et des incurables, de la Maternité, de la Crèche et de l'Orphelinat de Cùlao Giêng, sans négliger la ferme qui est un modèle du genre.

Sœur Rosalie a rendu les plus grands services à la cause française dans ce pays et a bien mérité la Croix que le Maréchal vient de lui conférer.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX

DU LAOS



M. GEY



M. THAO KOU



M. THAO MOK



M. KHAM PHAY



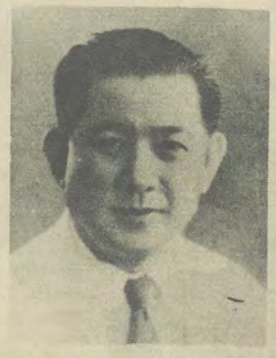
M. RICAU

M. GEY, Conseiller suppléant, est administrateur de 1re classe des Services Civils. Après avoir occupé le poste d'inspecteur des Affaires Administratives du Bas-Laos depuis 1940, M. Gey vient de prendre sa retraite ; — M. THAO KOU, Conseiller titulaire, représente les agriculteurs. Il est Chao-khoueng de la province de Paksé ; — M. THAO MOK, Conseiller suppléant, est commerçant à Savannakhet. Il est issu d'une des familles les plus notables de la province ; — M. KHAM PHAY, Conseiller titulaire, représente les agriculteurs et commerçants. Il est commerçant et membre de la Chambre mixte d'Agriculture et de Commerce du Laos ; — M. RICAU, Conseiller titulaire, représente les agriculteurs. Il est colon à Paksé.

DU CAMBODGE ET DE LA COCHINCHINE



M. LIM CHAY EANG
Conseiller titulaire
Représentant des industriels du Cambodge, exploitant forestier à Kratié.



M. TRAN VAN HUU
Conseiller suppléant de Cochinchine.
(Voir notre précédent numéro.)



M. TRAN-THIEU-VONG
Conseiller titulaire
Représentant des agriculteurs de Cochinchine.
(Voir notre précédent numéro.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

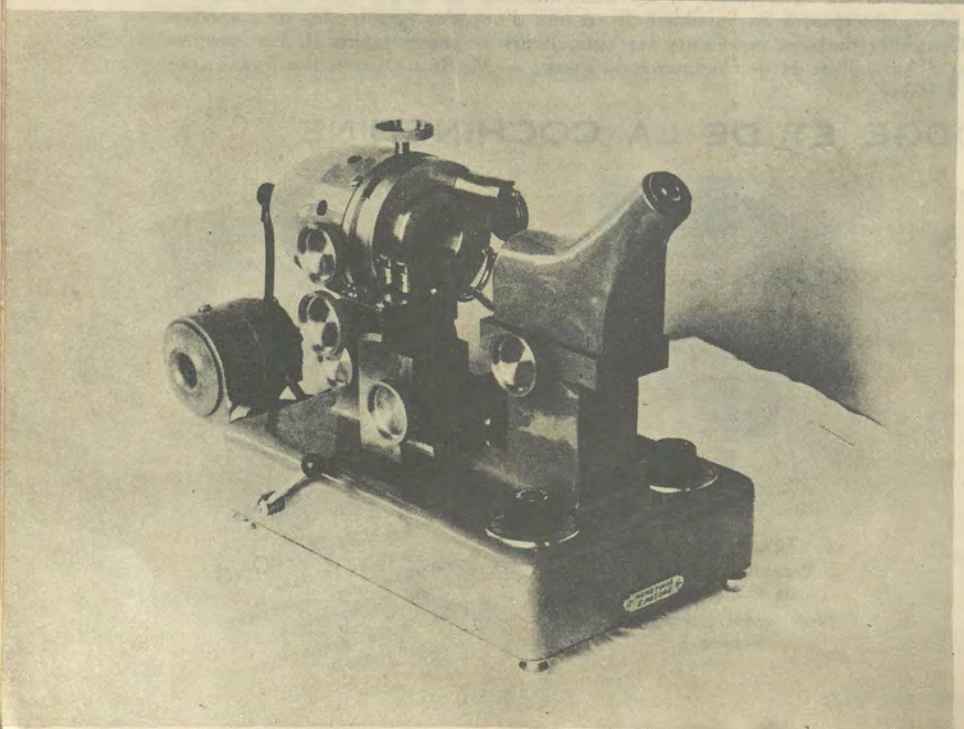


Le Micromanipulateur Tappéro à transmission électrique avec son « Transmetteur », son coffre renfermant le dispositif électrique et son « Récepteur ».



Le Micromanipulateur pneumatique Mazuré en action. A gauche, le « Transmetteur » avec son « manche à balai » que tient la main droite de l'opérateur.

Au milieu, devant la platine du Microscope, le « Récepteur », en avant duquel on distingue une effilure de verre qui sert de support à l'instrument.



La Microforge E. MAZURÉ.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LA MICROCHIRURGIE

DEUX APPAREILS NOUVEAUX MIS AU POINT ET RÉALISÉS EN INDOCHINE

par X. X.

PARMI les techniques qui viennent au secours du microscope pour étendre le champ de ses explorations, la micromanipulation, ou microchirurgie, occupe déjà une place d'honneur. Elle consiste à appliquer à l'échelle cellulaire les procédés habituels de l'expérimentation et de la vivisection. Elle permet d'intervenir directement sur les préparations ou les cellules vivantes, sous le contrôle du microscope, comme le fait le chirurgien, à l'œil nu, sur sa table d'opération. Seuls des appareils de haute précision assurant une démultiplication suffisante des mouvements de la main opératoire permettent d'atteindre ce but.

Jusqu'à ces dernières années les appareils dont pouvait disposer l'expérimentateur étaient tous d'un maniement fort délicat ; ils exigeaient pour être utilisés avec profit un long apprentissage et une spécialisation très poussée, c'est la raison pour laquelle ces techniques n'avaient pu se généraliser. La microchirurgie était restée en dehors du domaine des réalisations pratiques.

En 1937, un inventeur de l'Institut Pasteur de Garches, M. de Fonbrune, après plusieurs années d'études, put réaliser des appareils qui ont placé les techniques de micromanipulation à la portée de tous ceux qui travaillent au microscope.

La présentation de cette invention au monde scientifique, son industrialisation par la Maison Beaudouin, à Paris, ont eu un grand retentissement en France et à l'étranger. La fabrication des appareils de Fonbrune demeurait très au-dessous des commandes de l'extérieur et des besoins des Laboratoires français. En 1939, au début de la guerre, un petit nombre d'exemplaires seulement était reparti en Europe et en Amérique. L'Exposition médicale française, qui se préparait alors, fut chargée de présenter en Extrême-Orient ces appareils qui lui furent confiés par le Palais de la Découverte. C'est ainsi qu'en fin 1941, ils parvinrent en Indochine où l'Université les abrita pendant quelques mois. Durant ce court séjour ils furent utilisés à des recherches dont certains résultats ont été communiqués au Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine (1). En juin 1942 l'appareillage complet qui avait été offert par le Gouvernement français à l'Institut Impérial de Microbiologie de Tokyo, prit le chemin du Japon.

C'est alors que MM. Tappero et Mazure, du Service Radioélectrique, mis au courant de l'intérêt que présentaient pour les laboratoires indochinois les techniques de micromanipulation, s'offrirent à étudier la construction des appareils nécessaires. Ni l'un ni l'autre de ces deux inventeurs n'avait eu l'occasion de voir les appareils de Fonbrune au moment de leur présentation en Indochine. Seules quelques indications théoriques et une documentation des plus sommaires servirent de point de départ à leurs recherches. Dès le début, il s'établit entre les deux inventeurs une sorte de compétition, bien qu'ils n'aient cessé de travailler en étroite collaboration ; car si M. Mâzure concevait un appareil basé sur un principe de transmission pneumatique, M. Tappero envisageait une réalisation différente sur un principe de transmission électrique. Tous deux se mirent à l'œuvre, avec l'autorisation et l'appui de leur Chef de Service M. Moreau, et sans se laisser rebuter par de très grandes difficultés techniques qui ne tenaient pas toutes aux circonstances présentes.

Ce sont les résultats de leurs études qu'ils viennent de nous livrer en présentant au Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine deux appareils de conception différente (2).

Ces deux belles réalisations vont permettre non seulement de procéder à des recherches originales, mais surtout d'appliquer aux problèmes urgents, celui des produits de remplacement par exemple, les méthodes d'investigation les plus modernes et les plus précises.

Abstraction faite des préoccupations et des difficultés du moment, les conceptions nouvelles et les perfectionnements apportés par MM. Tappero et Mazure à la construction des appareils de micromanipulation ne manqueront pas d'intéresser les chercheurs qui, de plus en plus nombreux, sont attirés par ces techniques nouvelles. Ces deux réalisations contribueront ainsi à généraliser l'application à tous les aspects de la Micrologie, — et non pas seulement de la Microbiologie, — d'une méthode d'étude qui par ses difficultés relevait jusqu'à ces dernières années d'une stricte spécialisation.

Signalons enfin que le secours apporté par le Service Radioélectrique aux Laboratoires de Biologie ne se borne pas à l'étude et à la réalisation des deux micromanipulateurs. M. Moreau, chef du service et ses collaborateurs MM. Tappero et Mazure, ont pu réaliser d'autres appareils de première nécessité tels que le Spiromètre, genre Benedict, pour la mesure du Métabolisme de base, qui a pu être reproduit à deux exemplaires destinés au Laboratoire de Chimie biologique et au Laboratoire de Physiologie. Actuellement encore d'autres appareils sont en voie d'achèvement.

L'esprit de recherche et d'invention de ces techniciens méritait d'être signalé à l'attention du grand public car il s'intègre dans l'effort d'adaptation de l'Indochine aux difficultés actuelles.

(1) B. NOYER et E. COUSIN. — *Note préliminaire sur la mesure du pH des granulations leucocytaires éosinophiles par micromanipulation.* C. R. des S. du Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine 1942, 1er semestre, p. 148.

(2) Présentation d'un micromanipulateur pneumatique et d'une microforge pour la fabrication des instruments par E. Mazure.

Un nouveau principe de micromanipulateur. Réalisation d'essai d'un électri-micromanipulateur par Tappero.

(*Conseil des Recherches Scientifiques de l'Indochine*, séance du 12 novembre 1943.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La semaine dans le monde

DU 13 AU 23 DÉCEMBRE 1943

Pacifique.

Les attaques aériennes se sont poursuivies, durant la semaine, contre les bases alliées suivantes :

— La tête de pont de Torokina, dans l'île Bougainville, le 14 décembre ;

— Les îles Trobriant, et Goodenough, le 14 décembre ;

— L'île Tarawa, de l'archipel Gilbert, le 15 décembre ;

Et contre les bases japonaises de :

— L'île Bula-Séram, le 12 décembre ;

— Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, le 13 décembre ;

— et enfin Macassar, le 15 décembre.

Sur terre, de nouvelles opérations de débarquement allié ont été effectuées sur l'île de Nouvelle-Bretagne, à la hauteur du cap Merkus, situé sur la côte sud, entre Gasmata et cap Gloucester.

Russie.

L'armée soviétique du général Bagranyan à déclenché une nouvelle offensive de grande envergure dans le secteur de Nevel, en direction de Vitebsk, l'important bastion allemand situé sur la Dvina.

Selon le communiqué du 22 décembre, les Russes auraient enfoncé la principale ligne de défense allemande établie dans cette région.

— En Russie Blanche, dans tout le secteur situé à l'ouest de Gomel, la situation n'a subi aucun changement au cours des huit derniers jours.

— Dans le secteur de Kiev, les divisions du général von Manstein, ont poursuivi leurs contre-attaques, appuyées par de nombreux éléments motorisés. La ville de Radomysl, à 90 kilomètres à l'ouest de Kiev, a été reprise par les Allemands le 15 décembre, après cinq semaines d'occupation russe. De violents combats continuent à se dérouler aux environs de Malin, sur la voie ferrée Kiev-Korosten.

— Sur le cours moyen du Dniepr, dans la région bordant le fleuve entre Cherkassy et Kremenchug, les combats qui se déroulaient depuis trois semaines ont pris les proportions d'une nouvelle offensive soviétique avec la prise de Znamenka, le 9 décembre, sur la ligne Jitomir-Dniepropetrovsk, l'une des positions-clefs allemandes défendant la partie centrale de la boucle du Dniepr.

Partant de cette ville, les troupes du général Koniev ont développé leur offensive dans trois directions :

— Vers le nord-ouest, en direction de Cherkassy, qu'elles ont occupé le 14 décembre, opérant de plus leur jonction avec les troupes russes combattant à l'ouest de cette ville ;

— En direction du sud-ouest, vers le centre minier et ferroviaire de Kirovograd, dont elles ne sont plus séparées que par quelques kilomètres ;

— Enfin dans le sud-est, vers Krivoï-Rog, important centre commandant les communications ferroviaires de cette région.

La gare de Nogorodka, à 60 kilomètres de cette ville, sur la ligne Znamenka-Nikolaïev, a été occupée le 12 décembre.

Italie.

Quelques succès locaux ont été remportés par la VIII[e] Armée britannique combattant dans le secteur oriental de ce front.

De violents combats se sont déroulés devant la ligne de défense allemande établie au nord du fleuve Sangro, dans la banlieue des villes d'Ortona, Orsogna et Guardiagnele, ainsi qu'au pied des hauteurs qui commandent l'accès à la route Rome-Mignano, à travers le massif des Abruzzes, sur le front de la V[e] Armée.

Les villes d'Ortona et d'Orsogna ont été occupées le 20 décembre.

De lourdes pertes ont encore été subies par les troupes alliées.

EN FRANCE

12 décembre. — La Commission de la famille professionnelle de l'hygiène a tenu récemment à Paris une réunion au cours de laquelle a été constitué son Comité Social National.

~

A Lyon a eu lieu, le 9 décembre, l'inauguration officielle du centre d'information et de renseignements, organisé par les services de la propagande. Ce centre a pour but de faciliter au public les démarches d'ordre administratif qu'il est appelé à faire, en l'orientant avec précision vers celle des administrations publiques compétente.

~

15 décembre. — Dans l'allocution qu'il a prononcée en accueillant les prisonniers rapatriés à Compiègne, M. André Masson, Commissaire général aux prisonniers rapatriés, a dit notamment :

Vous demeurez mobilisés derrière le Maréchal Chef de l'Etat dont vous serez les premières troupes, l'âme pleine de ses messages, qui, chaque jour, grâce à votre action, deviendront un peu plus la réalité.

Servez le Maréchal fidèlement, courageusement, passionnément. Mais n'oubliez pas que ce grand nom n'est pas qu'un symbole. Il y a la pensée du Maréchal qu'expriment les ministres et en tout premier lieu le président Laval, Chef de son gouvernement. Il y a la volonté du Maréchal qu'accomplissent ses ministres et, en tout premier lieu, le président Laval.

Notre gratitude doit se traduire en dévouement et en discipline. Je sais qu'on peut compter sur vous. Vous irez de l'avant d'un pas sûr et décidé. Vous marcherez, les yeux levés vers l'idéal avec exaltation. La France ne mourra pas. Votre vie grandie par les épreuves, est l'exemple même de l'existence de la Patrie.

~

17 décembre. — L'Ecole nationale du Tourisme a été créée en France.

Toutes les matières relatives au tourisme y seront enseignées. Les langues vivantes choisies sont l'anglais, l'allemand et l'espagnol. A la fin de la troisième année d'études, chaque élève pourra obtenir un certificat délivré par l'Ecole, après avoir subi un concours de sortie.

~

Le service central de la Croix-Rouge française est installé dans l'établissement des bains de Vichy.

Depuis trois ans, chaque mois, partent vers l'Allemagne des milliers de colis pour les prisonniers, ainsi que des messages personnels allant réconforter, dans les colonies et dans les pays de l'Europe et du monde, les familles séparées par la guerre. Chaque mois, au nom du Maréchal, dix à douze mille colis sont envoyés aux prisonniers.

~

19 décembre. — Le colonel Pascot, Commissaire général aux Sports, a réuni samedi matin les représentants de la presse, afin de leur communiquer le bilan des activités du Commissariat général.

En voici quelques extraits : l'éducation générale qui fut introduite dans tous les établissements primaires, secondaires et techniques dès 1941, vient d'en-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trer dans l'enseignement supérieur. Actuellement 144.000 instituteurs, 3.000 professeurs de l'enseignement secondaire et 90 de l'enseignement supérieur sont chargés de la mise en pratique de cette éducation.

Le contrôle médical a permis d'examiner en 1943 550.000 enfants.

Sur 25.000 sociétés existant en France, 15.243 sont affiliées à la Fédération représentant 400.000 licenciés. Le sport féminin n'est pas oublié : 3.700 sections groupent actuellement 26.700 licenciées.

Concluant son exposé, le colonel Pascot a déclaré que ce bilan se passe de commentaires et apporte la preuve que le sport peut élever les Français au-dessus de toutes les divergences en leur donnant une communauté d'âme, faisant la force d'une jeunesse et d'une nation.

Contrairement à l'affirmation récente d'un homme d'Etat étranger, la France n'est pas morte.

~

22 décembre. — A l'imitation du Secours National qui a créé des Maisons de jeunes réservées aux enfants des prisonniers de guerre et des ouvriers travaillant en Allemagne, le Commissariat à la Jeunesse a pris l'initiative de faire installer des maisons de ce genre au profit de la Jeunesse française. C'est là que les jeunes Français, aux heures de loisir, viennent se réunir pour chercher à s'entraider mutuellement aux heures difficiles de la vie ou simplement pour se divertir.

~

M. Raymond Lachal, Directeur général de la Légion française des combattants, a présidé à Vichy une réunion organisée sous les auspices de l'Union légionnaire de l'Empire, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités.

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, M. André Gervais, Directeur général-adjoint de la Légion, a précisé la position strictement française de la Légion et lancé un appel en faveur de l'unité de la Métropole et de l'Empire sur lequel la France possède un droit de propriété imprescriptible.

L'orateur a rappelé ensuite que la Légion avait créé l'« Union légionnaire pour l'Empire », pour accomplir une mission d'entraide et d'amitié en faveur des coloniaux retenus par les circonstances dans la mère-patrie.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Pour parler encore d'elle...

Un Phnompenhois rencontre à Saigon M. Le Bourgeois. M. Le Bourgeois est curieux, par profession. Il pose des questions. Dialogue...

« Dites-moi, cher Monsieur, puisque vous arrivez du pays de l'anastylose, qu'est-ce que cette belle Sita dont on parle tant ? Est-ce une réalité, est-ce un mythe ? ou simplement une revendeuse à la toilette qui soigne sa publicité ?

— La Belle Sita ? C'est un prototype.

— *Un prototype ?*

— Mais oui, cher Monsieur, un prototype féminin. Je vais tâcher de vous expliquer. Un industriel qui veut lancer un nouveau modèle d'avion ou d'auto en fait exécuter un exemplaire parfait qu'il présente solennellement au public au cours d'une manifestation sportive. Si l'exhibition est satisfaisante, si l'engin nouveau plaît, il le construit en série et le met dans la circulation commerciale.

Pour les types d'hommes et de femmes, qui se renouvellent à chaque génération, aucune raison de ne pas user du même procédé. Chaque année, dans les grandes capitales, on lance des modes nouvelles. Croyez-vous que les modes se lancent toutes seules ? Un grand couturier qui connaît son métier commence par lancer le type de femme qui portera ses robes. Si les femmes nous montrent tantôt des formes opulentes, tantôt des lignes sobres, c'est parce que les maîtres de la mode l'ont voulu.

— *La belle Sita fut donc créée de toutes pièces pour lancer une mode nouvelle ?*

— Ce n'est pas si simple que ça. La seule volonté des marchands de tissus serait impuissante si la littérature ne venait à la rescousse. Regardez en arrière, dans l'histoire des mœurs occidentales. Pétrarque lance Laure : aussitôt toutes les amoureuses deviennent platoniques, demandent des sonnets, et veulent des fontaines dans leur jardin. Goethe lance Werther : tous les amoureux se suicident. Flaubert invente Madame Bovary et voilà toutes les jolies provinciales qui trouvent leur mari ennuyeux et le trompent, pour le plaisir de pouvoir s'empoisonner ensuite avec de la mort aux rats. Bien plus : je suis convaincu qu'avant la Madelon toutes les servantes de cabaret étaient prudes et sans complaisance, même pour les héros.

— *Vous nous prédisez donc une génération de femmes cambodgiennes portant le short, faisant des affaires et conduisant leur avion personnel ?*

— Pourquoi pas ? Sita, ce n'est pas un impresario qui l'a inventée, comme vous paraissez le croire. Elle s'est inventée elle-même. Sita, c'est toutes les Cambodgiennes qui en ont assez de vivre les mains jointes et *d'anjaliser* à longueur de jour et de nuit. (Allez au Cambodge, on vous expliquera ce que c'est que l'*anjali*.) Elles savent que le pays a un coup de collier à donner, alors elles s'y mettent, et comme elles sont fières, elles ne s'y mettent pas à moitié. En attendant les avions « personnels » que les présidents de conseils d'administration cambodgiens leur offriront un jour, elles vont sur les stades, étudient le piano, montent à bicyclette ou conduisent une auto et — n'étaient les circonstances — danseraient le fox-trot aussi bien que quiconque. Elles ne veulent rien cacher de ce que j'appellerai les signes extérieurs de leur évolution intellectuelle et sociale, mais elles ont évidemment de plus hautes ambitions que celle d'apprendre à danser : elles entendent passer les examens les plus difficiles et suivre les carrières que leurs maris, trop souvent, négligent..

— *Est-ce par hasard que le restaurant* Au Ganeça *a lancé ses spécialités cambodgiennes presque en même temps que les spécialités kapok de la Belle Sita ?*

— Il n'y a pas de hasard dans une propagande bien faite. Un pays se fait une réputation avec tout ce qui peut le représenter en qualité ; industrie, littérature ? Parfait. Mais aussi : élégances, gastronomie. Le Ganeça, dieu gourmand, mais qui sait comme on gouverne les hommes, se met au service du jeune Cambodge. Quand vous aurez goûté un riz gluant aux crevettes ou un Amok bien à point, dans un restaurant chic où votre table voisinera avec celles d'élégantes Phnompenhoises en sarong moderne, vous comprendrez qu'il y a quelque chose de changé au pays des ruines d'Angkor. Ce quelque chose, c'est le triomphe de la jeunesse et du siècle. Disons, si vous voulez, un certain esprit *jeune turc* qui renverse les gargoulettes, supprime les révérences inutiles (il y en a d'utiles) et donne plus d'aisance aux gestes de la vie quotidienne.

— *Et voilà pourquoi, comme dirait Molière, les Cambodgiennes ne sont plus muettes...*

R.-B.

(RADIO-BULLETIN, 16 décembre.)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Aux jeunes.

Ceci est le mot d'un vétéran ; un de ceux au cœur ulcéré parce qu'ils crurent qu'ils avaient assez fait, ayant, durant quatre ans, tout donné à la France et que, d'un sacrifice aussi total, la Patrie devait sortir immuablement grande et forte. Oui, mes amis, au retour d'une campagne écrasante ou toute ma jeunesse avait péri, j'ai cru, comme tant d'autres, que j'avais le droit de vivre, me reposant des efforts passés, me remémorant les risques courus, admirant l'œuvre glorieusement créée.

Hélas ! qui comprendra la tristesse, la rancœur de l'ouvrier vieilli devant l'effondrement de son chef-d'œuvre ? Pendant vingt ans, et sans y vouloir croire, (mea maxima culpa) *j'ai vu se fissurer la merveilleuse construction ; durant vingt ans, j'ai vu s'effriter le ciment gaché au sang des 1.700.000 morts qui furent tous mes frères... et tout à coup ce fut la catastrophe totale... Qui dira les heures de mai 1940 ?*

Depuis lors, m'associant sans doute aux efforts collectifs, j'ai mené la vie sans espoir de l'homme sans patrie. J'ai douté des miens, j'ai désespéré d'une jeunesse que je jugeais atrocement égoïste et veule. J'ai jugé en aigri, j'ai condamné injustement.

L'heure est venue d'une épreuve... bien anodine cependant : une minute de Verdun ou de la Somme... J'ai souri. Avec le calme du vieillard qui n'a plus rien à perdre, j'ai voulu me moquer des jeunes d'aujourd'hui... Alors le miracle s'est produit... Qu'ai-je vu ?

J'ai vu une cohorte de jeunes, de ceux-là que j'aurais cru égoïstement terrés dans le sol, bondir hors des abris, se hâter vers les postes utiles, se transformer en terrassiers, brancardiers, infirmiers... travailler des heures et des heures, bien avant dans la nuit, pour dégager les derniers survivants, les derniers morts, les derniers débris... J'ai vu surtout, sur ces jeunes visages que la fatigue avait pâlis, l'expression qui ne saurait tromper, de l'enthousiasme de l'action, de la joie de donner... quelque chose que je croyais à jamais disparu des visages de France... J'ai revu mes vingt ans ; Perthes, Suippes, Douaumont... ces yeux brillants dans des visages maculés, ce sourire éclairant des faces suantes et lasses.

Les larmes sont montées à mes yeux depuis longtemps taris.

Il y a donc encore de l'espoir ; rien n'est perdu si nous pouvons revoir la jeunesse à l'assaut du devoir, à la recherche du sacrifice.

Et de plus : ils râlaient... je vous jure, ils râlaient comme les jeunes d'autrefois : « C'est idiot d'être venu », et je te porte un macchabée... « Il nous feront crever » et je m'essouffle à transporter une forme gémissante, pliant bien les genoux pour éviter les heurts. Ils râlaient comme jadis leurs pères après l'attaque ou le repos...

Mes amis, mes chers amis... jeunes, volontaires de la Croix-Rouge ou d'ailleurs... vous avez fait votre devoir d'hommes et de Français. Combien étiez-vous, je l'ignore, mais vous étiez là. Vous avez rendu à un vétéran tout l'espoir et toute la confiance. C'est au creuset que l'on discerne l'or : vous avez réagi noblement à la première épreuve. De ce jour j'irai moins cassé dans la vie ; j'ai vu le vrai visage de la jeunesse de France avec ses yeux riants sous le hâle de la peine et de l'effort.

Votre exemple sera fertile, vos dévoûments seront féconds. Persévérez dans la noblesse et dans la foi ; vous avez bien mérité de tous et le vétéran s'incline en vous disant : « Merci », car vous l'avez sauvé du désespoir.

Lundi 13 décembre 1943.
Un Vétéran.

(ACTION, 21 décembre 1943.)

Le Nouveau Conseil Fédéral de l'Indochine.

par Nguyên phan Long

.....

En Indochine, le système représentatif, imité des institutions républicaines, était fondé aussi sur le principe du contrôle populaire, principe fort édulcoré en vérité mais qui ne laissait pas, néanmoins, en raison de sa nature, de porter des fruits empoisonnés. La preuve en est que, dans les dernières années qui ont précédé la guerre actuelle, l'action du Gouvernement fut ouvertement combattue, sous le couvert de l'immunité relative de mandats électifs, par une opposition extrémiste qui était arrivée, par d'habiles manœuvres et au moyen de la surenchère démagogique, à s'infiltrer dans les assemblées locales. En 1939, le Conseil Municipal de Saigon, issu du suffrage universel, comptait parmi ses membres annamites quatre communistes contre deux bourgeois, et le Conseil Colonial de Cochinchine, dont la représentation autochtone était élue au suffrage restreint, voyait deux des dix sièges réservés à cette dernière occupés par des militants se réclamant ostensiblement de l'obédience de Moscou. Sans la guerre, l'élément bourgeois eût été, en peu d'années, éliminé des assemblées élues par les leaders communistes, suivant la tactique recommandée par le Komintern, tactique qui consistait à noyauter les collectivités et les groupements réfractaires ou hostiles... au marxisme avec ses agents et ses hommes liges afin de s'emparer des postes de commandement.

Vint la réaction, juste et nécessaire, consécutive aux dures épreuves subies par la France. Tirant la leçon des douloureux événements, le Maréchal Pétain, parlant de restauration du principe d'autorité, a dit : « L'autorité est une nécessité politique éternelle, et loin de contredire l'idée de liberté, elle en est au contraire la sauvegarde »...

La place prépondérante faite à l'élément indochinois dans le nouveau Conseil Fédéral est l'aboutissement naturel et logique de la politique constante de l'Administration indochinoise, qui a permis au pays d'atteindre son remarquable développement actuel dans tous les domaines. Elle n'en constitue pas moins une innovation qui est toute à l'honneur de la largeur de vue et de l'esprit de compréhension de l'Amiral Decoux, qui a sans doute jugé l'heure venue de faire franchir une nouvelle étape à la représentation des populations autochtones en lui donnant une importance accrue, proportionnée à leur nombre, à la masse de leurs intérêts et au degré d'évolution de leurs élites.

.....

Nous sera-t-il permis de formuler, en terminant cet article, le vœu de voir les groupements professionnels existants s'organiser et se développer selon les règles édictées par le Maréchal, afin que la nouvelle organisation du Conseil Fédéral, basée sur d'excellents principes, puisse, dans la pratique, atteindre sa pleine efficience ?

(OPINION, 16 décembre 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Les condoléances du Maréchal Pétain.

A la suite des bombardements d'Hanoi, le gouvernement français a adressé à l'Amiral Decoux le télégramme suivant :

Le Maréchal, Chef de l'Etat, vient de faire connaître qu'il a appris avec émotion les deux bombardements que la ville de Hanoi vient de subir à quarante-huit heures d'intervalle. Le Maréchal m'a prié à cette occasion de vous demander de vouloir bien transmettre à la population indochinoise, qui, dans les circonstances actuelles, a donné des preuves si nombreuses et si touchantes de son loyalisme, de sa fidélité et de son attachement à la Métropole, les marques affectueuses de sa sympathie et d'adresser aux familles des victimes innocentes de ces bombar-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dements l'expression de sa tristesse et de ses condoléances émues.

Signé : BLÉHAUT.

Ouverture de la première session du Conseil Fédéral de l'Indochine.

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a présidé le 16 décembre à l'ouverture de la première session du Conseil Fédéral de l'Indochine.

L'évacuation d'Hanoi.

A la suite des bombardements, le Gouverneur Général a donné l'ordre d'évacuer sur l'Annam et la Cochinchine toutes les personnes qui n'étant pas propriétaires à Hanoi ne peuvent justifier dans cette ville d'une occupation régulière.

D'une manière générale, les conseils de dispersion ont été suivis à la lettre par une population impressionnée par le nombre des victimes (plus de 492 morts officiellement recencés pour le bombardement du 12 décembre). La plupart des boutiques ont fermé leurs portes et c'est seulement le soir, après les alertes, que certaines rues sont animées.

Le « Salon Unique 1943 » a fermé ses portes.

Commencé en plein succès avec 2.100 entrées au cours des deux premiers jours au lendemain du vernissage, le « Salon Unique 1943 » a subi le contrecoup des alertes aériennes. Cependant, on a enregistré 4.000 entrées, permettant de verser au profit des sinistrés du Tonkin la somme de 800 piastres.

Sur un total de 125 œuvres exposées, 36 d'entre elles ont été acquises pour une somme totale de 18.900 piastres, 32 autres se trouvent déjà retenues par des commandes antérieures au Salon.

Le jury des récompenses a attribué à des artistes exposants dont le talent naissant laisse présumer une belle carrière, et à titre d'encouragement pour leur permettre de poursuivre leurs travaux, des bourses d'études d'une valeur de 500 et 200 piastres comportant un voyage en Indochine. Ces bourses ont été attribuées par M. le Gouverneur Général, la Direction de l'Instruction Publique, l'A.F.I.M.A. et la S.A.D.E.A.I. aux artistes suivants :

Bourse du Gouverneur Général :

500 $ M. Tran-dinh-Tho, laqueur ;
500 $ M. Ta-Ty, laqueur ;
500 $ Mlle Nguyên-thi-Kim, sculpteur ;
500 $ M. Dinh-xuan-Minh, peintre.

Bourse du Directeur de l'Instruction Publique :

500 $ M. Huynh-van-Thuan, peintre.

Bourse de l'A.F.I.M.A. :

500 $ Nguyên-dinh-Phuc, peintre.

Bourse de la Société d'encouragement à l'Art et à l'Industrie :

200 $ M. Nguyên-si-Ngoc, peintre.

L'Amiral Decoux à Hanoi.

Afin de vérifier les dispositions prises depuis les bombardements dont la capitale du Nord a souffert et déterminer lui-même avec les autorités locales les mesures imposées par les circonstances, l'Amiral a décidé d'interrompre momentanément son séjour dans la capitale du sud pour passer quelques jours à Hanoi.

Le 23 décembre, peu après son arrivée, le Chef de la Fédération a réuni dans son bureau une conférence portant sur les mesures de sécurité à prendre pour la population et les services publics.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

Jean-François, fils de M. et de Mme **Bartoli** (9 décembre 1943).

Anita, fille de M. et de Mme **Iriarte** (11 décembre 1943).

François, fils de M. et de Mme **Lemasson** (11 décembre 1943).

Guillaume, fils de M. et de Mme **Pacini** (14 décembre 1943).

Jean-Pierre, fils de M. et de Mme **Petrignani** (15 décembre 1943).

Gérard, fils de M. et de Mme **Cousin** (21 décembre 1943).

Sylviane, fille de M. et de Mme **Ducase** (18 décembre 1943).

Joël, fils de M. et de Mme **Couprie** (19 décembre 1943).

Michèle, fille de M. et de Mme **Sadi-Loichot** (20 décember 1943).

Bruno, fils de M. et de Mme **Barth** (18 décembre 1943).

COCHINCHINE

Michel, fils de M. et de Mme **Casanova** (4 décembre 1943).

Maurice, fils de M. et de Mme **Sabet** (6 décembre 1943).

Reine, fille de M. et de Mme **Gunépin** (8 décembre 1943).

Patrick, fils de M. et de Mme **De Villemandy de La Mesnière** (9 décembre 1943).

Marie-Claude, fille de M. et de Mme **Boyer** (10 décembre 1943).

Bernard, fils de M. et de Mme **Desjardins** (12 décembre 1943).

Marie, fille de M. et de Mme **Pierre** (11 décembre, à Saigon).

Gérard, fils de M. et de Mme **Bruelle** (14 décembre 1943).

FIANÇAILLES.

ANNAM

M. Jean **Laurent** avec Mlle Josette **Edouard**.

TONKIN

M. Paul **Paoli** avec Mlle Xénia **Butreau**.
M. Georges **Paris** avec Mlle Andrée **Soutini**.
M. Archange **Duchesne** avec Mlle Antoinette **Delauney**.
M. Yves **Bunas** avec Mlle Renée **Lebodet**.
M. René **Robert** avec Mlle Mouise **Michard**.

COCHINCHINE

M. Marcel **Bossier** avec Mlle Paule **Guiguet**.
M. Julien **Chanjou** avec Mlle Christiane **Houzet**.
M. Roger **Even** avec Mlle Ddenise **Ravelli**.
M. Edmond **Lacoste** avec Mlle **Tran-thi-Binh**.
M. Gustave **Barbaret** avec Mlle Denise **Berland**.
M. Jean **Olivier** avec Mlle Julie **Auplat**.
M. Théodore **Loussert** avec Mlle Louise **Gerroms**.
M. Paul Marie **Rome** avec Mlle Raymonde **Ademolle**.
M. Jacques **Gouin** avec Mlle Anne **Ronelle**.
M. **Phan-kiên-Khuong** avec Mlle **Hô-thi-Công**.

MARIAGES.

TONKIN

M. Joseph **Serre** avec Mlle Gilbert-Marie **Breil** (18 décembre 1943).

M. **Nguyên-huu-Diên** avec Mlle **Nguyên-thi-Lan** (20 décembre 1943).

COCHINCHINE

M. Pierre **Saine** avec Mlle Madeleine **Nguyêt** (11 décembre 1943).

M. Ernest **Madelaine** avec Mlle Laurette **Léonie** (11 décembre 1943).

M. Willy **D. Hahn** avec Mlle Anny **Whong** (18 décembre 1943).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

DÉCÈS.

ANNAM

M. Daniel Langlois (29 décembre 1943).

TONKIN

M. Nguyên-van-Tuân (2 décembre 1943).
Mme Vve Bui-Duyêt (10 décembre 1943).
Mme Vve Batut, née Hà-xuan-Sinh (10 décembre 1943).
Marie, Blanche Sylvestre (10 décembre 1943).
M. Robert Augis (10 décembre 1943).
M. André Briat (10 décembre 1943).
M. Robert, Georges Vandrille (10 décembre 1943).
M. Dang-kim-Binh (12 décembre 1943).
Mme Georges Ferhrière, née Dinh-thi-Ni (13 décembre 1943).
Mme Lherpinière, née René Dupain (14 décembre 1943).
Mme Vve Adolphe Guerre, née Carmelle Ollive (14 décembre 1943).
Francis, fils de M. Hotsmelin (15 décembre 1943).
Vanier Bernard (17 décembre 1943).
Mme Charles Arpage, née Paule Aubry (21 décembre 1943).

COCHINCHINE

M. Jean-Baptiste Pouzenc (6 décembre 1943).
Germain, fils de M. et de Mme Fauvelle (8 décembre 1943).
M. Luong-khac-Ninh, dit Du-Thuc (9 décembre 1943).
Mme Georges Lagage, née Idrac (10 décembre 1943).
M. Paul Donnadien (10 décembre 1943).
M. Nguyên-huu-Thuong (11 décembre 1943).
François, fils de M. et de Mme Corea.
M. Auguste Benoist.
M. Louis Decure (15 décembre 1943).
M. Marie Bellegarde (14 décembre 1943).

CAMBODGE

M. Jean Nano (7 décembre 1943).

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ J. G..., Saigon, nous fait remarquer que le timbre « Chasseloup-Laubat », présenté dans notre numéro du 11 novembre, porte la mention : « Postes » répétée trois fois, alors que les autres ne la portent qu'une fois. Qu'en pensent nos lecteurs philatélistes ?

~ S. D..., Hanoi. — Nous vous répondrons seulement qu'en dépit de Descartes, ce n'est pas le bon sens qui est la chose du monde la mieux partagée, c'est malheureusement la mauvaise humeur. Ceci dit sans mauvaise humeur.

~ R. A..., Saigon. — Je pourais vous dire, chère Madame, paraphrasant André Maurois, que la vie quotidienne dans une ville bombardée est pleine de désagréments, mêlés parfois de réels dangers, ou, comme le dit un de mes amis très chers, « c'est déjà bien ennuyeux de recevoir des bombes, mais s'il faut en plus changer ses habitudes... ». Par exemple ne plus recevoir « Indochine » aussi régulièrement qu'on le voudrait.

~ N. V. K..., Vinh. — Nous avons bien reçu votre mandat de 10 piastres et attendons pour vous abonner d'avoir reçu le complément de 15 piastres. Nous regrettons de ne pouvoir accepter aucun réglement partiel.



PAGES FRANÇAISES
Etudes sur la littérature française.

par Nguyên-tiên-Lang,
(Éditions Huong-Son, 97, rue du Coton, Hanoi.)

« Ce livre parut pour la première fois en 1929. L'auteur avait alors vingt ans. Ii intitulait l'ouvrage : *Pages françaises par un jeune élève annamite,* insistant sur cette qualité d'élève par horreur du bluff, pudeur, modestie, probité intellectuelle. C'était en tant qu'élève et sur des sujets donnés par ses maîtres, qu'il parlait de la culture française, de la littérature française.

» Or, le livre connut un destin qui dépassa celui des pages d'élèves.

» A Hanoi, Pham-Quynh, dans un article de *France-Indochine* (que S. E. Pham-Quynh depuis a autorisé à insérer dans le recueil *Nouveaux Essais Franco-Annamites*), prédisait, en commentant le livre, à « ce jeune bachelier » (l'auteur) une carrière d'écrivain. A Paris, la *Revue Hebdomadaire* consacra aux *Pages françaises* un long et très élogieux article.

» Depuis, l'Elève a fait du chemin. Inutile de nous étendre sur son activité littéraire.

» En 1939 — juste dix ans après les *Pages* —, la médaille de Vermeil de l'Académie française fut remise à Nguyên-tiên-Lang en même temps qu'elle l'était à S. E. Pham-Quynh, par les mains de l'Amiral Lacaze. L'Elève et le maître se rencontraient dans le succès.

» En l'an III de la Révolution Nationale, nous pensons être utile à la culture française et faire acte de foi en cette culture, en rééditant ce livre devenu introuvable.

» Nous nous sommes permis d'enlever les mots « par un jeune élève annamite » dans le titre, parce que, les lecteurs peuvent le constater, ces études littéraires sont dignes de s'égaler aux études critiques des journaux et revues que l'on réunit en volume.

» Puissent les lecteurs et surtout les nombreux amis de Nguyên-tiên-Lang, réapprendre dans ce livre cette ferveur pour la culture française qui a fait, depuis 1929, de notre écrivain un nom ayant valeur symbolique, et une force morale. »

Tels sont les termes par lesquels l'éditeur présente cet ouvrage de notre ami et collaborateur, termes qui traduisent notre opinion mieux que nous le ferions nous-mêmes.

LE RÉGIMENT DE WALSH

par A. Coué
S. I. L. I., éditeur, Saigon.

Nous recevons ce petit livre dont le titre, annoncé dans la presse saigonnaise, nous avait intrigué.

Apprenez, si vos souvenirs d'histoire sont un peu effacés, qu'en des époques moins violemment nationalistes que la nôtre, des soldats de profession se battaient sous divers pavillons, louant leurs services à divers souverains.

Il y a toujours des soldats d'aventure, la guerre d'Espagne en 1937, la guerre de Chine actuelle nous montrent des mercenaires se battant pour un pays qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

n'est pas le leur. Mais ce sont là des isolés, tandis qu'au XVIIIe siècle, des régiments étrangers entiers étaient au service du roi de France, sous leur propre drapeau.

Le régiment irlandais de Walsh, passé en France en 1689, devait se battre à Denain et à Fontenoy, au Sénégal, en Amérique, pendant la guerre d'Indépendance avant de stationner en 1788 dans l'île de France (Maurice) où Mgr Pigneau de Béhaine se préparait à partir au secours de Nguyên-Anh, souverain de Cochinchine. Un détachement du régiment de Walsh se joignit à son expédition et débarquait avec l'évêque d'Adran en Indochine le 24 juin 1789.

M. A. Coué nous conte cette histoire en un style élégant et alerte. Son livre, imprimé sur beau papier, illustré de quelques planches, habillé d'une très plaisante reproduction de carte ancienne, montre de plus un souci de présentation, dont nous le louons particulièrement.

BULLETIN ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE 1943

fasc. III

Ce numéro contient un article sur le développement de la culture cotonnière (campagne 1942-1943), passe en revue l'extension des surfaces, l'amélioration des méthodes culturales, et la lutte contre la sécheresse et les parasites. Il en ressort que l'extension a été de 70 à 100 % dans les zones déjà cultivées d'Annam et du Cambodge et que ce dernier pays peut se prêter à de nouvelles extensions.

Un autre article expose la valeur diététique des divers riz et paddy : paddy, riz cargo, riz blanc, riz « plantation » et riz étuvé. Il apparaît que le riz « plantation » (riz rouge demi-blanchi) et le riz étuvé sont nettement supérieurs.

Le troisième article est consacré à l'Ecole Vétérinaire de l'Indochine, à Hanoi et à Nha-trang.

Dans les « notes et documents » de ce numéro figurent le tableau des naissances et décès à Hanoi (1942), la suite du très intéressant répertoire des Sociétés Anonymes Indochinoises et plusieurs traductions de journaux nippons et shangaïens.

MOTS CROISÉS N° 139

Horizontalement.

1. — Trouble physiologique — Navigateur et voyageur.
2. — Ruminant de choix — Berceau d'un sacrificateur — Oiseaux grimpeurs cucudilés.
3. — Fleurs symboliques — Chef-lieu de canton — Terme de tennis.
4. — Un peu là — Prénom.
5. — Quinquagénaire — Affirme en ripostant — Remplace un produit naturel.
6. — Grand passage — Dissimula.
7. — Vagabondes — Cap.
8. — S'impatiente.
9. — Parfois s'écroule — Peut se dire d'un employé de fonderie.
10. — Un Anglais — Abri.
11. — S'instruit — Pronom.
12. — Se trouve en nous tous — Parties du corps de certains mammifères.



Verticalement.

1. — Née à Sumatra — Coiffure.
2. — Fruits — Au bout du futur — Pour des tisanes.
3. — Instruis-toi — Chlorurée — Vide.
4. — Détiens — Chef-lieu de canton.
5. — Très intéressant parce que nous supposons qu'il y a des choses derrière lui — Suppose — En langage de sport : pronostic.
6. — Invite à l'effort ! — Cacha.
7. — Servent à repérer — Aime ses semblables.
8. — Termine.
9. — Est partout — Tulipe unicolore.
10. — Fin de cyclone — Attire.
11. — Où coule la Seine — Extrémité de toril.
12. — Terminaison d'un mot grec — Mettons-nous au vert.

BIBLIOPHILES !

Le Tome II, édition de luxe des

PAROLES DU MARÉCHAL

(groupant les Tomes III et IV de l'édition ordinaire) est paru.

Adressez-vous à la

Librairie TAUPIN, à Hanoi.

Prix de vente : **10 piastres**

Envoi par poste recommandé : **10 $ 90**

Envoi contre remboursement : **11 30**

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH. Imprimerie G. TAUPIN ET Cie

Université Côte d'Azur. Bibliothèques



La Lotion Capillaire

LLAURENSY

contre la chute des cheveux

VENTE EN GROS

2, Rue Garcerie — SAIGON
Magasin Chaffanjon — HANOI

AU CINÉMA

MAJESTIC

SAIGON
HANOI

Les meilleurs films
dans les meilleures salles

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS
Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16e arrondissement
-:- *Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy* -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE
de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION
de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Un avis de Tanagra

TANAGRA-MESSIEURS :

RAZRAS, Crème à raser,
NACRE, Crème adoucissante,
EAU DE BORÉE, Lotion contre le feu du rasoir,
ELIXIR CAPILLAIRE, Lotion contre la chute des cheveux.

Une nouvelle Marque et pourtant bien connue.

SOINS — NETTETÉ — DISTINCTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
ET DE TRAVAUX PUBLICS

-:- CIMENT ARMÉ -:-
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS

SAIGON
200 - Rue de Champagne - 200
Tél. n° 20615 R. C. Saigon 24

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LOTERIE



INDOCHINOISE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, Bd Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD

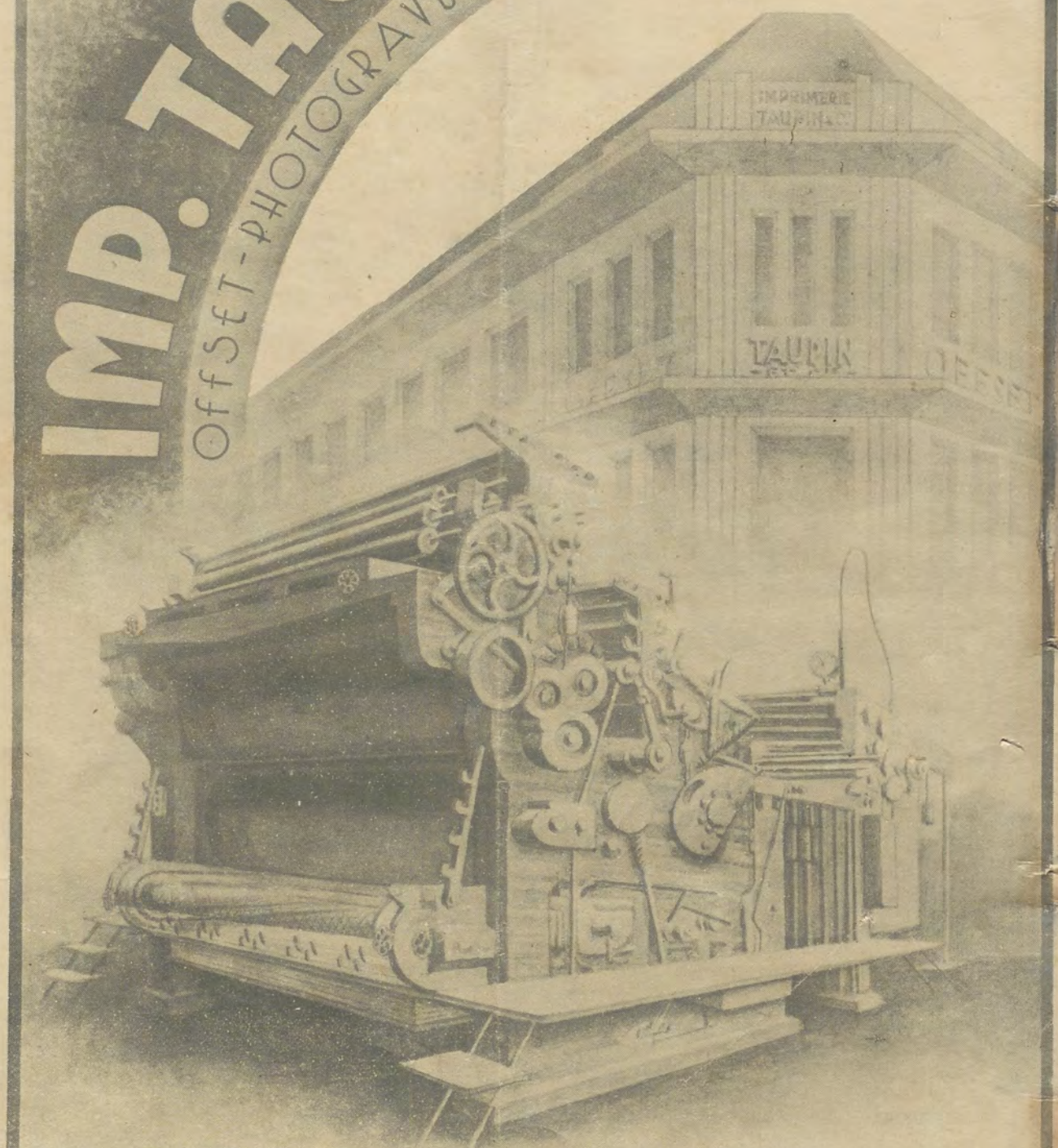
et dans les principaux centres du Delta.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Luân

IMP. TAUPIN & Cie

OFFSET - PHOTOGRAVURE - TYPOGRAPHIE - RELIURE



8-10-12, Rue Duvillier, HANOI. Tél. 147-148

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TEXTE DU DISCOURS

prononcé par

le Vice-Amiral d'Escadre JEAN DECOUX, Gouverneur Général de l'Indochine,

le 16 décembre 1943, devant le Conseil Fédéral, à Saigon.

Messieurs,

Avant d'aborder les questions qui nous réunissent aujourd'hui, je suis sûr de répondre à votre attente en me faisant l'interprète des sentiments unanimes de douleur, et aussi d'indignation, qui animent le pays tout entier.

La ville d'Haiphong, cruellement meurtrie, figure désormais dans la liste tragique des villes martyres de l'Empire. Et la veille même du jour où la convocation de votre Assemblée m'obligeait à quitter Hanoi pour Saigon, la capitale du Nord subissait à son tour, pour la première fois, une odieuse agression. Deux jours plus tard, avant même que nos morts ne fussent tous ensevelis, l'aviation étrangère renouvelait sa meurtrière incursion.

Parmi les Français et les Indochinois, les victimes sont nombreuses. Une fois de plus, les deux races ont confondu leur sang dans l'épreuve. Au nom du Gouvernement français et du Gouvernement général de l'Indochine, en votre nom, Messieurs, comme au nom de la Fédération en deuil, je m'incline devant la mémoire de nos morts, massacrés, je dirai même assassinés au cours d'attaques aveugles, perpétrées dans des conditions telles qu'aucune des considérations dont on prétendrait les couvrir ne saurait les justifier.

Messieurs les Conseillers,

Au moment où va s'ouvrir la première session du nouveau Conseil Fédéral de l'Indochine, il m'appartient de vous souhaiter la bienvenue.

J'attache un prix particulier à cette prérogative, en raison même de l'importance de tout premier plan que revêt à mes yeux votre assemblée. Composée des personnalités les plus représentatives de l'Indochine dans tous les ordres d'activités, j'attends d'elle une collaboration que je considère comme capitale.

Soyez assurés, Messieurs, que vous rencontrerez les mêmes dispositions chez toutes les autorités qui gouvernent et administrent ce pays. Elles sont en effet convaincues, comme je le suis moi-même, qu'il est indispensable de maintenir des contacts réguliers, larges et confiants entre les élites et les cadres de commandement.

Le premier Conseil Fédéral avait apporté à ce problème une solution provisoire. C'était une expérience dont le succès, affirmé au cours de trois sessions particulièrement fructueuses, devait nous encourager à l'étendre et à le développer. Cette assemblée avait si bien compris sa mission que, dès sa seconde session, en juillet 1942, elle demandait elle-même l'institution d'un conseil mixte, aux attributions élargies, et plus représentatif de l'ensemble des intérêts fédéraux.

Ainsi témoignait-elle hautement de son sens de l'intérêt général, de sa conscience et aussi de son désintéressement. Ses avis éclairés ont apporté à l'Administration les éléments les plus sûrs pour orienter son action. Sa collaboration a été loyale et féconde. Devant le nouveau Conseil Fédéral, constitué suivant leurs suggestions, et qui est en partie leur œuvre, je tiens à exprimer aux conseillers sortants ma profonde gratitude.

Le nouveau Conseil Fédéral.

La création de votre Conseil, Messieurs, marque pour l'Indochine une nouvelle étape dans la voie tracée par la Révolution Nationale.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Conçu sur le mode corporatif. à l'image du Conseil National, il permettra au gouvernement d'étendre ses contacts avec le pays, et d'en accroître encore l'efficacité.

En réunissant les élites françaises et indochinoises, comme elles sont associées dans l'action et les réalisations, le Conseil Fédéral ne constitue pas seulement le symbole de la collaboration franco-indochinoise ; il en est véritablement l'expression, et il la traduit dans l'ordre des réalités.

La représentation autochtone y a été fixée sans aucun souci de dosages politiques. Ainsi se manifeste la volonté française d'assigner ici aux activités et aux intérêts proprement indochinois un rang correspondant à celui qu'ils occupent effectivement dans le pays.

Pour la première fois, votre assemblée offre donc un tableau harmonieux et fidèle de la Fédération, où toutes les classes et toutes les valeurs sociales de la population ont trouvé leur juste place.

Conformément aux principes de l'Etat français, et comme les membres du Conseil National, vous n'aurez que des attributions consultatives. En revanche, vous pourrez être consultés sur tous sujets d'intérêt fédéral, quels qu'ils soient. Nommés en vertu de votre compétence et de votre mérite sur présentation de vos pairs, et non plus élus, libérés, par suite, de toute servitude électorale, il vous appartiendra de donner vos avis en toute indépendance, animés du seul souci d'éclairer le chef responsable à qui appartient la décision. Vous avez devant vous un champ d'action élargi, sans qu'il soit porté atteinte au principe d'autorité. Ainsi seront évitées la surenchère et la démagogie, tares des anciennes assemblées.

Avant que vos commissions ne commencent leurs travaux, je tiens à vous donner un aperçu d'ensemble de l'état présent de la Fédération. J'examinerai successivement la situation politique, la situation économique, l'action sociale, l'équipement général du pays, enfin la situation financière. Un tel exposé, objectif, sincère et aussi complet que le permet le cadre de cette réunion, facilitera la mise en place des problèmes que vous allez avoir à étudier.

I

LA SITUATION POLITIQUE

Au point de vue politique, le Gouvernement s'est attaché, cette année comme précédemment, à maintenir la paix extérieure, l'ordre intérieur et la stabilité sociale, à consolider l'union de tous autour du Maréchal et de l'idée que représente sa grande figure, à assurer enfin l'autorité fédérale française, étroitement associée aux gouvernements protégés. Je puis dire que ces buts ont été atteints et que l'année qui se termine n'a pas apporté de modifications sensibles à la situation générale.

Relations extérieures.

Nos relations avec le Japon ont évolué d'une façon normale, dans le cadre des accords en vigueur. Elles ont continué à être marquées d'un esprit de confiance et de compréhension réciproques. Je tiens, à cette occasion, à rendre hommage à S. E. M. Kenkichi Yoshizawa, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Chef de la Mission Japonaise en Indochine, dont la parfaite compréhension et la grande courtoisie ont été hautement appréciées. Par des contacts personnels entre autorités françaises et japonaises, par une bonne volonté commune, par un même souci de collaboration, les problèmes nés des circonstances, si délicats fussent-ils, ont pu être heureusement réglés. L'inauguration récente à Hanoï de l'Institut Culturel japonais témoigne de l'effort accompli pour le resserrement des liens d'amitié et le rapprochement des deux cultures.

Le même souci de paix dans la dignité et dans l'honneur a inspiré notre attitude à l'égard des pays voisins de l'Union. L'Indochine s'est donc maintenue à l'écart du conflit, et elle n'aurait connu, des horreurs de la guerre, que quelques privations encore supportables, si ses pacifiques populations du Nord n'avaient été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'objet des injustifiables agressions dont des civils, des femmes et des enfants devaient être, en trop grand nombre, les malheureuses victimes.

Situation intérieure.

Sur le plan intérieur, la situation est restée satisfaisante. Aucun incident n'est survenu qui vaille d'être mentionné. La population française et indochinoise a continué son labeur dans le calme et la discipline, et s'est adaptée aux nécessités présentes. La population indochinoise, en particulier, dans son immense majorité, a réaffirmé, à l'égard de la Mère Patrie, ses sentiments si émouvants de fidélité et de dévouement. Elle a resserré encore, malgré les difficultés de l'heure, les liens qui l'unissent à sa destinée.

Si certains agitateurs, ambitieux sans scrupules, fanatiques inconscients, assemblés sous une fallacieuse étiquette communiste ou nationaliste, ont essayé de profiter des circonstances pour menacer l'ordre et troubler l'effort commun, la sagesse des élites et des masses n'a pas donné prise à leurs agissements.

Le nécessaire a été fait pour neutraliser leurs groupements, dont les activités principales ne sont du reste, le plus souvent, que le brigandage et le vol à main armée. Le Gouvernement continuera à rechercher, poursuivre et châtier sans faiblesse ces petits clans d'émeutiers professionnels et de pêcheurs en eau trouble, qui n'ont pas leur place dans la communauté indochinoise.

Le Fédéralisme.

L'union de tous, au surplus, s'est faite spontanément autour de l'autorité responsable. Comment ne pas établir un lien entre cette adhésion confiante et le souci manifesté sans cesse par le Gouvernement, non seulement d'assurer une administration juste et expéditive, attentive à tous les besoins, mais aussi de suivre une ligne de conduite fermement tracée, attestant en actes sa foi dans l'avenir ?

Nos principes, Messieurs, n'ont pas varié. Ce sont les directives générales de la Révolution Nationale, le respect et le développement de la personnalité des Etats protégés dans le cadre des traités, l'harmonisation, enfin, dans le cadre fédéral, des éléments sociaux très divers qui composent l'Indochine.

Le fédéralisme n'est pas autre chose que cet effort de coordination entre les différentes parties de la population indochinoise, entre ses élites, entre les pays eux-mêmes de l'Union, en vue de donner à ceux-ci une conscience toujours plus nette de leur solidarité. Mes précédents discours ont suffisamment insisté sur cette doctrine pour me dispenser d'y revenir aujourd'hui.

Je soulignerai toutefois que le fédéralisme n'est pour l'Indochine que l'expression moderne d'une tendance politique déjà historique. Dès la création de l'Union Indochinoise, en 1887, la France en avait deviné le véritable sens et indiqué les lignes essentielles. Et si les formes idéologiques et même juridiques du libéralisme, qui aboutissaient en fait soit au nivellement et à l'unification, soit au cloisonnement et à l'opposition, avaient gêné, jusqu'ici, le plein épanouissement de cette tendance, il n'en est pas moins vrai que les réalités lui avaient, d'elles-mêmes, largement ouvert les voies : la Révolution Nationale, en donnant à nos institutions une orientation nouvelle, a permis de rendre à la politique fédérale son véritable aspect, et d'en faire la base de réalisations effectives. Votre Conseil, Messieurs, en est maintenant la pièce maîtresse.

Parmi les autres manifestations de la solidarité fédérale au cours de l'année écoulée, je citerai particulièrement le voyage de Sa Majesté le Roi du Cambodge en Cochinchine et au Laos, la réforme de l'Institut Bouddhique et de l'Ecole Supérieure de Pali, l'Exposition de Saigon, dont la magnifique réussite est due à la coopération du pays tout entier, la conférence des Chefs d'Administration locale à Dalat, où ont été étudiées, de concert avec les représentants des gouvernements protégés, diverses réformes de structure dont plusieurs vont être soumises à l'une de vos commissions.

Comme vous le savez, en effet, il a paru nécessaire et urgent d'unifier certains points du droit civil et criminel applicable aux Indochinois. Un code pénal fédéral se prépare ; son application fera disparaître, de pays à pays, des divergences incompatibles avec l'évolution actuelle de l'Indochine. Il s'est révélé également indispensable de coordonner les dispositions relatives au statut personnel, pour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

simplifier les litiges et déterminer exactement la loi applicable à chaque conflit. Enfin, en matière de délégations et de contrats civils, des dispositions communes faciliteront grandement les rapports et les transactions entre tous les habitants de la Fédération.

Les réformes administratives.

Nous nous sommes efforcés, d'autre part, d'accroître l'efficacité et le rendement de l'administration, en renforçant le principe d'autorité, en subordonnant plus étroitement les fonctions techniques aux fonctions de commandement, en développant la politique de présence et de contact avec les populations.

Par des mesures effectives, nous avons largement accentué la participation des Indochinois à la gestion des affaires administratives. Là encore, si la doctrine française a toujours tendu à associer les élites à l'œuvre entreprise, il appartenait, du moins, à la Révolution Nationale de traduire ces principes en dispositions réalistes. Notre but est de réserver progressivement, à mesure que s'élève le niveau de l'instruction générale, les fonctions de gestion aux jeunes gens indochinois, quel que soit leur statut. Cette accession aux fonctions publiques restera toutefois soumise à une sévère sélection opérée d'après le seul mérite.

De nombreux cadres ont été ainsi ouverts aux Indochinois, dont la situation matérielle, réserve faite de la prime d'expatriation, a été rendue équivalente, à égalité de titres, à celle des fonctionnaires français.

Des réformes inspirées du même esprit tendent à moderniser l'administration des gouvernements protégés. Nous avons trouvé à cet égard auprès des souverains de l'Annam, du Cambodge et de Luang-Prabang la collaboration la plus éclairée.

C'est ainsi qu'afin d'accroître le prestige de l'autorité mandarinale et de mettre ses représentants à l'abri des soucis matériels, les soldes des mandarins de tous les pays de l'Union ont été fortement relevées. En outre, pour rehausser le niveau de ces corps, diverses modifications de statut ont été décidées.

Le pouvoir royal s'appuiera désormais sur des cadres de commandement rénovés.

La collaboration franco-indochinoise.

Nous avons poursuivi en même temps le rapprochement sincère des esprits et des cœurs.

Dès ma prise de fonction, en juillet 1940, j'avais adressé à tous, Français et Indochinois, un pressant appel à l'union, à la collaboration confiante, que rendaient plus nécessaires que jamais les difficultés nées du conflit mondial.

Je demandais à tous de s'élever au-dessus des questions de personnes et des polémiques stériles, pour ne songer désormais qu'au relèvement de la France et à l'avenir de l'Indochine, et je rappelais que cette coopération cordiale, essence même des traditions françaises, devait permettre à l'Indochine de poursuivre ses destinées dans le travail, l'ordre et la paix.

Je n'ai pas cessé depuis, d'insister en toute occasion sur l'importance primordiale de la solidarité franco-indochinoise.

Je me plais aujourd'hui à constater la réalité de cette union. La communauté de l'épreuve et du sacrifice l'a cimentée encore plus solidement. Incontestablement, Français et Indochinois voient aujourd'hui plus clairement que jamais les affinités spirituelles, les traditions historiques et les nécessités profondes qui les incitent à toujours mieux se comprendre, s'estimer, se soutenir les uns les autres.

Votre Conseil, Messieurs, est l'expression vivante de cette union. Je suis persuadé que vos travaux vont en donner un nouvel et fécond témoignage.

La Légion.

De son côté, la Légion constitue désormais le foyer naturel de l'unité française : ses mots d'ordre, sa propagande, son influence morale ont puissamment contribué à maintenir la concorde et la discipline. L'accroissement important de ses effectifs, qui dépassent maintenant le chiffre de 7.300 membres, montre assez le succès du mouvement et le prestige immense du Maréchal. La mise au point de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

son organisation qui vient d'être opérée lui permettra de préciser et de renforcer encore son action.

Conscience du devoir, désintéressement absolu, souci constant de la chose publique, appel incessant au sens national, excluant l'esprit partisan et les querelles intestines, dévouement aux œuvres d'entraide et de solidarité, tels sont quelques-uns des traits qui assurent désormais à la Légion et à l'esprit légionnaire une place de premier plan dans la société nouvelle.

Je ne voudrais pas, Messieurs, terminer ce tour d'horizon politique et passer aux questions économiques, sans évoquer le magnifique élan de générosité et de solidarité dont ont fait preuve les populations de l'Indochine :

Solidarité fervente avec la Mère Patrie, qui s'est traduite cette année par un don total de près de 35.000.000 de francs transférés en France pour le Secours National, auxquels il faut ajouter environ 7.500.000 francs pour les villes martyres filleules de l'Indochine ;

Solidarité fédérale aussi, manifestée avec une spontanéité et une ampleur admirable à la suite des bombardements cruels dont a souffert le Tonkin.

Je tiens à souligner plus spécialement les dons importants faits à cette occasion par les souverains d'Annam et du Cambodge, gestes d'une haute signification qui ont touché tous les cœurs.

II

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le calme politique et social a permis à l'Indochine de poursuivre sans relâche l'adaptation de son économie aux circonstances.

Trois traits continuent à dominer cette évolution : à l'extérieur, la prédominance de nos relations commerciales avec le Japon ; à l'intérieur, le développement méthodiquement poursuivi des ressources locales, subvenant de plus en plus au déficit de nos importations ; par voie de conséquence, la part toujours croissante qu'assume nécessairement l'action gouvernementale dans cette œuvre de substitution et de répartition.

Le commerce extérieur.

Dans le cadre des accords de Tokyo du 6 mai 1941, les listes des produits à exporter d'Indochine et à importer du Japon en 1943 ont fait l'objet d'accords particuliers, signés le 25 janvier à Saigon, le 4 mars à Hanoi et le 19 août à Saigon, qui tiennent le plus grand compte des besoins et des possibilités des deux pays.

Néanmoins les conjonctures présentes ont affecté durement notre commerce extérieur. Le tonnage mensuel exporté a subi une diminution de 65 % sur les chiffres de 1939. Pour les importations, la régression est encore plus considérable, puisqu'elle atteint 88 % par rapport à la même année. La balance de notre commerce extérieur ne s'est pas améliorée cependant. Car, si les prix des produits exportés ne se sont accrus que de 50 % environ depuis 1939, les produits importés ont vu leur valeur s'élever en moyenne de 250 %, rendant notre balance déficitaire.

Il y a lieu de penser que l'année 1944 n'aggravera pas cette situation, le Gouvernement général étant résolu à s'efforcer de maintenir le volume du commerce de l'Indochine avec le Japon, et d'établir ou de développer les relations commerciales avec les pays voisins.

Orientations nouvelles.

La contraction des échanges internationaux a entraîné pour la production locale deux séries de conséquences.

Certaines entreprises ont dû réduire leur activité, pour prévenir une surproduction que le marché local aurait été incapable d'absorber. C'est ainsi que les mines d'anthracite ont diminué cette année leurs extractions de près des deux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tiers par rapport à 1940, et qu'elles devront encore resserrer leur programme en 1944. De même, depuis 1942, les producteurs de thé, de café, de poivre, qui avaient leurs principaux débouchés dans la Métropole et en Afrique du Nord, ont été invités à se contenter d'entretenir les plantations existantes et à améliorer la qualité.

Inversement, nous avons intensifié ou créé les productions artisanales, industrielles et agricoles susceptibles de remédier aux déficiences de l'importation.

L'artisanat.

Un chiffre illustrera le développement de l'artisanat : 660.000 piastres au 1er novembre 1943, contre 140.000 à la fin de l'année dernière, ont été mises à la disposition des coopératives créées par l'Office du Crédit Populaire pour faciliter le ravitaillement des artisans en matières premières, orienter leur activité et contrôler leurs fabrications.

Les résultats obtenus, notamment en matière de tissage, de travail du bois et des métaux, de papeterie, de sacherie et de céramique, sont actuellement présentés à Hanoi, selon une formule nouvelle dont les diverses modalités constituent la Saison de l'Artisanat, de la Petite Industrie et des Arts Appliqués. En inaugurant, il y a quelques jours, cette manifestation, j'ai fait le point des progrès qu'elle consacre ; je ne crois donc pas utile d'y revenir plus longuement aujourd'hui.

L'industrie.

C'est peut-être dans le domaine industriel proprement dit que l'effort d'adaptation a été le plus intense en 1943. Il a fallu non seulement poursuivre les réalisations nécessaires à la satisfaction des besoins vitaux du pays, mais souvent même corriger des techniques que l'épuisement des stocks allait rendre inopérantes.

Remédiant à la pénurie d'acides minéraux importés, le traitement des eaux-mères de nos salines nous donnera le moyen de continuer à fabriquer l'alcool carburant. La qualité des lubrifiants locaux a été notablement améliorée. Nos huiles de coco et de poisson couvrent dès maintenant l'essentiel des besoins de nos moteurs Diesel.

A nos productions chimiques antérieures, nous pouvons d'ores et déjà ajouter le carbonate de soude, dont certaines quantités, obtenues par divers procédés, ont permis l'apparition d'un savon purement local, et l'acide chlorhydrique, dont les fabrications réalisées à ce jour paraissent susceptibles de se développer. L'extration de la quinine, qui n'a atteint que 2.250 kilos en 1943, sera portée à six tonnes en 1944.

Trois cents tonnes de fonte continuent à sortir chaque mois, au rythme prévu, de nos hauts-fourneaux. Grâce à la mise au point de la fabrication de la fonte hématite, il est à présent possible d'obtenir mensuellement une cinquantaine de tonnes d'acier.

En ce qui concerne le ciment nous avions pu résoudre d'importantes difficultés techniques, quand de récents bombardements sont venus compromettre ce succès. Aussi a-t-il fallu pousser la solution du problème des succédanés. C'est ainsi que la collection de la chaux a été réglementée dans le Sud, qu'une fabrication de 300 tonnes par mois de pouzzochaux a été montée, que la production du tuileau comme liant de remplacement atteint déjà 500 tonnes par mois et sera prochainement doublée.

Quant au papier, la pénurie de soude a orienté nos efforts vers les pâtes à la chaux. L'artisanat a fait, dans le cours de l'année, des progrès considérables ; partant des pâtes de bambou ou de paille de riz, il répond aux demandes essentielles.

Pour le caoutchouc manufacturé, l'Indochine, autrefois entièrement tributaire de l'étranger, a vu s'accroître encore en 1943 la diversité et les tonnages des productions réalisées. Les recherches, qui ont principalement porté sur les pneumatiques, ont permis d'enregistrer des résultats très intéressants. La fabrication des chambres à air a été normalement poursuivie, tandis que l'industrie du rechapage des pneus était mise au point, et que le problème de la fabrication des pneus d'auto était techniquement résolu.

L'agriculture.

Dans le domaine agricole, les buts fixés par le Gouvernement en fin 1942 étaient et demeurent les suivants :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1° maintien, et, si possible, accroissement de la production des céréales, en vue de la consommation locale et de l'exportation ; soutien et développement des cultures vivrières et de l'élevage ;

2° accroissement de la production des plantes à usage industriel ou médical : textiles, oléagineux, quinquina, plantes médicinales.

L'Administration s'est efforcée, au cours de l'année, de normaliser le marché du paddy, plus particulièrement au Tonkin et en Cochinchine, en exerçant un contrôle strict sur toutes les professions qui concourent au commerce ou à l'exportation de cette céréale.

Le plan d'action, en Cochinchine, pour l'année 1944, répond aux aspirations des paysans cochinchinois. Le prix du paddy, fonction du prix de vente du riz à l'exportation, sera fixé en tenant compte de l'augmentation des charges de la riziculture. Toutes mesures seront prises pour assurer le respect de ce prix. Des magasins coopératifs, d'une capacité totale de 300.000 tonnes, se construisent actuellement dans l'intérieur de la Cochinchine. Ils permettront l'achat de quantités importantes de paddy aux cours officiels, et la constitution des stocks de sécurité destinés à régulariser les arrivages à Cholon.

L'effort considérable entrepris dès 1942 pour accroître la production des plantes textiles et oléagineuses a été poursuivi, non sans succès, en 1943.

Pour souligner la particulière acuité du problème qui s'est posé à l'Indochine, je rappellerai que la Fédération importait chaque année, avant la guerre, d'une part 16.000 tonnes de coton brut et de filés de coton et 20.000 tonnes de jute sous forme de sacs, et, d'autre part, 35.000 tonnes d'huile lourde et mazout.

S'ils sont encourageants, les résultats obtenus pour les textiles sont encore loin de répondre aux besoins. Les superficies plantées en coton sont passées, en chiffres ronds, de 10.000 hectares en 1940-1941 à 18.000 en 1941-1942 et 28.000 en 1942-1943. Mais la production n'a pas suivi la même progression. De 2.700 tonnes de coton non égrené en 1941, elle est passée à 5.500 tonnes en 1942 pour atteindre 5.800 tonnes en 1943. De nouvelles et très importantes extensions sont prévues pour 1943-1944.

Il en est de même pour le jute. Nous en augmenterons ainsi sensiblement la production qui a atteint cette année 1.450 tonnes de filasse pour l'Indochine entière.

Quant aux oléagineux, le programme de 1943, sauf pour le coprah, n'a pas été entièrement réalisé. La sécheresse très grave du premier semestre est la principale cause de cette déficience. Nous nous attacherons, par tous les moyens, à améliorer en 1944 cet état de choses.

Dans ce domaine (comme aussi dans ceux de l'artisanat et de la pêche), l'action administrative est puissamment secondée par l'Office du Crédit Populaire, qui dispose actuellement de quarante-neuf banques, et a investi dans leurs opérations un capital de neuf millions et demi de piastres.

Forêts. — Pêches.

Pour terminer cette rapide revue de l'utilisation de nos ressources naturelles, il me reste à dire un mot de l'exploitation forestière et de la pêche.

Les forêts indochinoises doivent maintenant faire face à des besoins décuplés en bois d'œuvre ou de chauffe, et en produits de remplacement. Le nombre des véhicules équipés au gazogène était de 350 en 1941, de 2.080 en 1942 ; il atteint aujourd'hui 3.500.

Enfin, une Inspection Générale des Pêches a été créée cette année, pour intensifier la production, assister les pêcheurs, organiser les installations portuaires spécialisées et consentir des prêts en liaison avec l'Office du Crédit Populaire grâce au Crédit maritime mutuel récemment institué.

Ce nouveau service a déjà obtenu, dans les diverses branches de son activité, des réalisations intéressantes et riches de promesses pour un proche avenir.

Le contrôle du ravitaillement.

Toutes les mesures ainsi prises pour pallier les conséquences directes ou indirectes du conflit mondial, ou pour les prévenir, mais aussi, dans de nombreux cas, pour préparer dès maintenant l'Indochine aux tâches de la paix future, sont autant d'interventions des pouvoirs publics dans un domaine auquel l'ancien libéralisme économique ne les laissait guère accéder. L'institution de monopoles ad-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ministratifs et d'un contrôle à la distribution et à la consommation, en est la suite nécessaire. La raréfaction progressive de produits de plus en plus nombreux a naturellement entraîné l'extension des mesures de rationnement.

Dans l'ensemble, le problème du ravitaillement de la population en produits alimentaires semble devoir être résolu sans trop de difficultés. Il en va différemment de celui de l'habillement des masses indochinoises. Nos ressources, dans ce domaine, équivalent en effet au 1/10e environ des besoins.

Le Gouvernement a mis tout en œuvre pour parer, dans la mesure du possible, à la situation. C'est ainsi que toutes les cotonnades dites classiques, et les tissus d'usage courant, provenant de l'importation, sont bloqués à l'arrivée chez les importateurs, qui les répartissent entre les différents pays de l'Union suivant un plan établi par l'Administration. Les produits de l'industrie locale sont soumis à la même répartition, comme les tissus de coton et les tissus mixtes ramie-coton qui, fabriqués par les artisans, leur sont repris contre remise de la matière première. Des recherches et des essais multiples sont en cours pour traiter les fibres locales de remplacement. Les premiers résultats acquis sont très encourageants.

Par ailleurs, les organismes compétents établissent pour 1944 un plan de fabrication rationnel, qui limitera l'utilisation des fibres aux seuls besoins prioritaires, réduira considérablement le nombre des types de fabrication, et permettra de consacrer la totalité de l'effort aux tissus de large consommation.

Dans plusieurs autres domaines, la diminution possible de nos importations de produits manufacturés et de certaines de nos fabrications industrielles locales, nous obligera sans doute, l'an prochain, à renforcer nos mesures de contrôle. Il sera procédé à un inventaire de plus en plus serré des stocks restants, à la recherche de tous les produits de substitution possibles, même s'ils ne sont pas économiquement viables en temps normal, à l'analyse de plus en plus précise des besoins et de leur ordre d'urgence. Parallèlement, la distribution des produits sera contrôlée plus sévèrement, afin que les quantités disponibles soient attribuées aux utilisateurs les plus intéressants pour l'économie générale.

Politique des prix.

La lutte contre la vie chère et le marché noir est le complément indispensable des mesures prises pour assurer le ravitaillement du pays. La loi du 14 mars 1942, promulguée en Indochine par arrêté du 8 mai 1943, donne aux pouvoirs publics des moyens d'action efficaces pour combattre la hausse des prix et empêcher la constitution illégale de stocks. Des résultats appréciables ont été enregistrés ; si certains d'entre vous, Messieurs, ne les trouvent pas assez apparents, qu'ils veuillent bien essayer d'imaginer ce que serait devenu le marché intérieur sans notre intervention.

L'homologation préalable des prix et la limitation des marges bénéficiaires à la distribution empêchent les bénéfices exagérés sur les produits locaux. Pour certains produits importés à des prix supérieurs aux prix du marché intérieur, l'alignement de ces derniers sur ceux de l'importation donne lieu à la reprise de superbénéfices, soit au profit de la caisse de compensation des textiles s'il s'agit de produits textiles, soit au profit du budget général s'il s'agit d'autres produits, et empêche ainsi les intermédiaires de réaliser des gains illicites.

Les transports.

L'exploitation intensive et la mise à la consommation des ressources locales ont été considérablement entravées par l'amenuisement de nos moyens de transport.

La flotte indochinoise a subi en 1943, et tout récemment encore, de lourdes pertes.

Elles se sont ajoutées à la nécessité de ravitailler le Tonkin et le Nord-Annam en riz de Cochinchine, pour alourdir encore les obligations imposées au trafic ferroviaire, et nous empêcher de lui appliquer les réductions prévues. L'usure accélérée de notre matériel roulant a pu, il est vrai, être en partie atténuée par des arrivages, au cours de l'été, de pièces de rechange.

Pour remédier à une pénurie qui devenait inquiétante, le Gouvernement a encouragé activement les transports par jonques, donnant lui-même l'exemple en prenant à son compte plusieurs constructions nouvelles. Des sociétés de transports par jonques se sont constituées, et ont déjà commencé leurs services. Ces

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

résultats méritent d'être signalés, car ils permettent d'escompter un rendement important dès 1944, du fait que les transports par jonques seront mieux organisés et s'effectueront sur une échelle beaucoup plus vaste.

En définitive, malgré les graves difficultés que je viens de signaler, et grâce à l'effort des transporteurs comme à l'initiative des industriels et des commerçants, aidés par l'Administration, l'activité économique du pays a pu être maintenue en 1943. Elle le sera encore en 1944, j'en ai le ferme espoir, si les transports maritimes par jonques et les transports fluviaux nous fournissent l'appoint de fret que nous en attendons.

Les groupements professionnels.

Dans l'obligation où il se trouve de multiplier ses interventions dans le processus économique, le Gouvernement verrait se compliquer singulièrement sa tâche sans l'aide que lui apportent les groupements professionnels.

Ceux-ci, constitués en 1942, ont dû faire face à des problèmes d'organisation et de fonctionnement qui ont été, dans l'ensemble, résolus pendant l'année qui s'achève.

L'organisation professionnelle indochinoise possède à présent les moyens de jouer le rôle que lui a assigné le législateur. L'esprit corporatif a gagné en profondeur, et, conscientes de participer à l'étude des questions vitales pour la profession dont elles relèvent, nombre de petites entreprises ou industries reconnaissent dans le groupement le conseil et le guide dont elles ont besoin.

Je me plais à constater que, d'une façon générale, toutes les interventions des groupements professionnels témoignent du souci de l'intérêt général et de l'organisation de la profession dans le cadre des règlements et des directives reçues.

Pour me résumer, je ne vous dissimulerai pas, Messieurs, que la situation économique s'est sensiblement tendue en 1943 par rapport à 1942, malgré nos efforts pour compenser, par nos productions industrielles et agricoles, la faiblesse de nos importations. Celles-ci ne pourraient pas sans danger diminuer encore en 1944. Car, si l'Indochine peut faire bénéficier certains de ses voisins de ses productions excédentaires, il lui est indispensable de recevoir d'eux, en contre-partie, les matières premières et les produits manufacturés qu'ils produisent industriellement. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'ont été signés les accords de Tokyo, dont l'exécution permettra à l'Indochine de maintenir son équilibre économique actuel, et de bénéficier d'une situation générale encore privilégiée.

III

L'ACTION SOCIALE

Les lourdes préoccupations d'ordre économique dont je viens, Messieurs, de vous donner une idée, ne nous ont pas détournés d'une action sociale que la France a toujours placée dans ce pays au premier rang de ses devoirs.

J'ai déjà dit plus d'une fois que nous n'entendions pas limiter nos efforts aux tâches que nous imposent les circonstances, mais que nous avions le souci constant de préparer l'avenir, sur lequel nous gardons fixé notre regard.

Le domaine que j'aborde maintenant est sans contredit l'un de ceux où se manifeste le plus clairement cette résolution.

La Santé publique.

La diminution générale des stocks et des moyens de transport a pourtant apporté des gênes sérieuses à la protection de la santé publique. Mais la compétence de nos médecins, le dévouement du personnel de l'Assistance médicale, le labeur et l'ingéniosité de nos biologistes, de nos pharmaciens et de nos chimistes, ont, cette année encore, préservé l'Indochine non seulement de graves épidémies, mais même d'un affaiblissement sensible de son état sanitaire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'effort d'assainissement a porté en particulier sur les régions excentriques dont la mise en valeur se poursuit. C'est ainsi que de nouvelles formations hospitalières sont en cours d'installation à Djiring et à Dran. L'équipement médical a été renforcé dans les stations d'altitude, dont le développement s'accentue dans toute l'Indochine. Des services spécialisés pour tuberculeux ont été créés dans les différents pays de l'Union : une organisation moderne a été réalisée récemment à l'hôpital René-Robin ; un vaste sanatorium doit se construire dans la région du Trân-ninh.

Parmi les mesures prises pour former et perfectionner le personnel, je citerai l'institution de cours pour les infirmiers, l'augmentation du nombre des élèves assistants indochinois de médecine sociale, la désignation de médecins indochinois comme spécialistes, le recrutement de médecins stagiaires, enfin la création, avec l'accord du Département, d'une école annexe du Service de Santé Militaire, qui sera ouverte aux Indochinois comme aux Français.

La fondation d'un Ordre des Médecins, en vue de la sauvegarde de l'honneur, de la moralité et de la discipline de la profession médicale, constitue une réforme très importante, dans le cadre de l'organisation des intérêts corporatifs.

L'instruction publique.

L'œuvre d'éducation et d'enseignement s'est étendue aux régions les plus reculées, notamment par l'ouverture d'écoles ambulantes chez les Khas du Laos.

Pour doter l'Indochine d'un système d'éducation et d'une culture qui lui soient propres, fondés sur la communauté franco-indochinoise, le problème de la synthèse des humanités classiques et extrêmes-orientales a été résolu dans les lycées indochinois, par la création d'une section nouvelle où la langue et la littérature chinoises et annamites tiennent la place qu'occupe ailleurs le latin.

L'enseignement supérieur, qui forme les élites et les cadres, a été particulièrement poussé. La faculté de Droit de Hanoi décerne maintenant les mêmes diplômes d'études supérieures que les facultés de France. La faculté de Médecine a réorganisé l'enseignement préparatoire aux études mdicales. Les diverses branches de l'école des Beaux-Arts continuent à se développer. L'effectif des étudiants est de 1.325, dont plus de 1.000 Indochinois.

La Cité universitaire, où un deuxième pavillon a été mis en service, hébergé 160 étudiants, dont 150 Indochinois, dans des conditions alliant l'économie au confort. Deux nouveaux pavillons vont être bientôt achevés.

Le développement de l'enseignement des élites s'accompagne d'une extension continue de l'enseignement en profondeur. Le cycle primaire élémentaire, à lui seul, groupe actuellement plus de 600.000 élèves. L'école nouvelle, appuyée sur le sol et sur le métier, a réhabilité les travaux manuels, restauré l'esprit artisanal et développé l'enseignement ménager.

Les résultats obtenus témoignent du rayonnement de la France en Indochine où la culture française fleurit en parfaite harmonie avec les traditions locales.

Sports-Jeunesse.

Le maintien de la santé physique et morale de la jeunesse est une des préoccupations fondamentales de la Révolution Nationale. Dans ce domaine, l'Indochine peut s'enorgueillir d'une extension particulièrement remarquable des activités sports-jeunesse sous l'impulsion du Commissariat général.

Quelques chiffres en donneront la mesure.

Entre 1940 et 1943, le nombre des terrains de sport est passé de 200 à 1.014 ; celui des piscines et bassins de natation, de 22 à 168 ; celui des moniteurs et monitrices des divers degrés, de 2 à 1.959 ; celui des membres des groupements de sports et de jeunesse, de 31.507 à 210.780. A ce dernier chiffre, il convient d'ajouter les 600.000 enfants ou adolescents de nos écoles qui participent d'ores et déjà aux mêmes activités.

L'importance sociale des manifestations sportives inter-indochinoises et des grands rassemblements de jeunesse mérite d'être soulignée, pour les relations et les contacts permanents qu'ils établissent entre les populations.

La création des grandes courses, cycliste et pédestre, Tour d'Indochine et Course olympique, a permis d'intéresser simultanément les différents pays de l'Union à des manifestations grandioses dans un enthousiasme unanime.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Activités culturelles.

La vitalité des activités culturelles montre en même temps que, malgré l'isolement et les difficultés matérielles, ni la pensée, ni l'art, ni la science ne sont en décadence en Indochine, bien au contraire.

Tandis que l'Ecole Française d'Extrême-Orient exécute et étend son programme de travaux, de publications et de conférences, tandis que la Conservation d'Angkor poursuit son œuvre sans relâche et prépare pour 1944 de nouvelles tranches de restauration au Bayon, au Prakhan et au Baphuon, un cycle de cours particulièrement intéressants a été récemment inauguré à l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme.

Dans les musées de Hanoi, de Hué, de Saigon et de Phnom-penh, nous avons ouvert des sections historiques où seront exposés en permanence des documents de tous ordres, d'un intérêt capital, qu'avaient révélés au grand public les rétrospectives de la Foire de Hanoi en 1941 et de l'Exposition de Saigon l'an dernier.

L'Institut de France a récemment accordé son patronage à une nouvelle institution en cours d'organisation, le Conseil des Recherches et Etudes historiques, juridiques et sociales, qui étendra dans ces diverses branches l'action remarquable du Conseil des Recherches Scientifiques.

Enfin, les éditions et les concours de l'Association Alexandre-de-Rhodes, le Prix Littéraire de l'Indochine, décerné pour la première fois au début de cette année, le Salon Unique de peinture, de sculpture et de laque, qui vient d'ouvrir ses portes à Hanoi, atteste d'une manière éclatante la jeune vigueur des belles-lettres et des arts franco-indochinois.

IV

LES GRANDS TRAVAUX

L'activité de nos ingénieurs et de nos constructeurs n'est pas un indice moins probant de la volonté réalisatrice de ce pays et de sa confiance dans l'avenir. L'année 1943 a été marquée, en effet, par l'accomplissement d'un vaste ensemble de travaux d'équipement et de mise en vigueur. Ni la raréfaction des matériaux, ni les difficultés des transports, qui ont pourtant rendu la tâche de nos techniciens singulièrement complexe, n'ont pu nous faire renoncer à un programme qui mettra l'Indochine en mesure de faire face à ses missions futures.

Les routes.

Le développement et l'amélioration du réseau de routes coloniales se sont poursuivis avec toute l'activité possible, et l'année 1943 a vu franchir en particulier une étape importante du débloquement du Laos. Le dernier tronçon de la route Coloniale n° 13, permettant la liaison Thakhek-Paksane en saison sèche, et mettant fin à l'isolement de Vientiane en rattachant cette ville à l'ensemble du système routier, a été inauguré en mars dernier. La liaison directe Saigon-Luangprabang, distants de 1.700 kilomètres, est ainsi rendue possible, dès maintenant pendant une partie de l'année, et bientôt en toute saison.

En même temps se sont poursuivis l'aménagement de la transversale Thakhek-Tanap, qui relie le Mékong au Transindochinois et à la côte d'Annam dans la province de Ha-tinh ; entre Muongphine et Saravane, la construction de la grande rocade centrale, qui donnera au plateau des Bolovens un accès à la côte ; entre Pleiku et Stungtreng, la prolongation jusqu'au Mékong de la route Coloniale n° 19 qui assure déjà la pénétration des hauts plateaux à partir de Qui-nhon.

L'hydraulique agricole.

Les travaux d'hydraulique agricole, nécessité impérieuse dans un pays qui doit tirer de son sol la nourriture d'une population sans cesse croissante, sont restés, dans tous les pays de l'Union, au premier plan de nos préoccupations. Au Tonkin, une partie du réseau du grand casier Hadong-Phuly, d'une superficie de 100.000 hectares, a été mise en service en 1943. L'achèvement de l'ouvrage de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Tralinh, que j'ai inauguré le 29 octobre dernier, intéresse 75.000 hectares de la province de Thai-binh. L'assèchement du casier de Nam-dinh, d'une superficie de 35.000 hectares, est en voie d'achèvement.

En Annam, les réseaux de Vinh-Ouest et de Vinh-Sud ont été terminés. Le plus grand barrage en terre de l'Indochine, d'une hauteur de plus de 26 mètres, a été construit au Nghê-an. Le réseau de Liêt-son, dans la province de Quang-ngai, sera achevé en 1944. Des travaux de grande importance ont été mis en train pour l'aménagement d'un vaste réseau de 24.000 hectares dans la province de Hatinh.

En Cochinchine, l'aménagement de la région Rachgia-Hatiên-Chaudoc-Longxuyên est activement poussé. La création du premier casier tonkinois a permis le transfert et l'installation de nombreuses familles provenant du delta tonkinois surpeuplé. Cette expérience, jusqu'à présent réussie, sera poursuivie à mesure de l'aménagement des casiers Un barrage fixe a été élevé à Bancung, dans la province de Bêntre, pour la protection de 11.000 hectares contre les eaux saumâtres. L'aménagement de l'immense plaine des Joncs est en cours d'étude.

Au Cambodge, un ouvrage de colmatage a été construit dans Kandal, pour permettre l'irrigation des terres pauvres par les eaux fertiles du Mékong. Un deuxième ouvrage est prévu pour 1944. A Siemréap, un barrage permettra la remise en eau du Barai Occidental. Enfin d'importants travaux d'endiguement et d'irrigation se poursuivent dans les provinces pleines d'avenir de Kompong-Cham et Preyveng.

Les constructions.

Malgré les difficultés d'approvisionnement en matériaux, le programme de construction que nous nous étions fixé a pu être réalisé.

La Cité universitaire de Hanoi, je vous l'ai dit plus haut, s'édifie à bonne allure.

De nouveaux pavillons d'hospitalisation sont en cours de construction ou en projet à l'hôpital de Lanessan.

La première tranche des habitations de la Cité jardin de Dalat, terminée en mai 1943, a été aussitôt occupée, jusqu'à la fin de l'été, par des familles nombreuses. Une deuxième tranche de vingt villas est en cours d'exécution, et sera achevée pour la prochaine saison chaude.

L'agglomération de Saigon-Cholon est enfin dotée d'un abattoir moderne.

Aménagements hydro-électriques.

Tandis que des études ont été entreprises au Tonkin pour la captation et l'utilisation de l'énergie hydraulique de la Rivière Noire et des Lacs Babê, les travaux d'aménagement des chutes d'Ankroët ont été conduits avec activité. La mise en service de l'usine pour l'alimentation de Dalat en énergie électrique sera achevée en 1944. Ce sera la première réalisation de cet ordre accomplie par l'Administration en Indochine ; c'est pourquoi il convient, Messieurs, d'y attacher une importance toute particulière.

V

LA SITUATION FINANCIÈRE

Liée nécessairement aux circonstances économiques et sociales, la situation financière de l'Indochine est restée dans l'ensemble aussi satisfaisante, du point de vue budgétaire comme du point de vue monétaire, que pouvaient le permettre les difficultés nombreuses et complexes auxquelles il a fallu faire face.

Les budgets de 1943 s'étaient signalés par une importante accentuation des programmes de travaux neufs.

310 millions de francs étaient affectés à cet objet, avec l'autorisation du gouvernement français, en complément des dotations de la loi du 22 février 1931, cependant le budget de l'Etat continuait à supporter les dépenses de construction de la route centrale.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

C'était, au total, quelque 63 millions de piastres que les divers budgets administratifs affectaient aux investissements. Sur cette somme, 36 millions de piastres devaient, sans contrepartie, s'imposer à la trésorerie. Jamais celle-ci n'avait été mise à si lourde contribution.

Il importait au moins que les budgets, eux-mêmes chargés des dépenses courantes et inéluctables, fussent, en dépit des incertitudes, largement équilibrés.

L'augmentation des tarifs des impôts sur les revenus, impôt général, impôt sur les traitements, impôt sur les bénéfices, l'augmentation aussi de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, furent les éléments les plus marquants du redressement fiscal.

Ainsi se trouva soutenu, en flanc-garde, l'effort exceptionnel poursuivi en vue d'éviter la stagnation économique et le recul social, et de préparer l'avenir quelles que fussent les difficultés du présent.

Malgré la hausse des prix, malgré les ajustements de traitements, salaires, indemnités qui en étaient la conséquence, les budgets, dans leur ensemble, couvrirent leurs charges dans la mesure qui avait été prévue.

Nous n'avons pas eu de déconvenue sur les rentrées des divers impôts sur les revenus, ni sur celles des autres impôts directs, bien que ceux-ci aient été sensiblement majorés.

En dépit de l'atonie de plus en plus accentuée du commerce d'importation, les recettes du budget général se sont dégagées assez largement des prévisions pour qu'il n'ait été besoin de recourir qu'à des aménagements partiels de taxes indirectes, destinés moins à resserrer l'étau fiscal qu'à suivre la progression des prix des produits taxés.

A cet équilibre général, assuré, mais obtenu de justesse, concourt heureusement l'abandon, consenti par la métropole, de la contribution du Gouvernement général aux dépenses militaires en Indochine, qui figurait encore, aux premières évaluations de dépenses de 1943, pour 4.229.800 piastres.

Ainsi, en dépit du flux des dépenses, en dépit du rejet successif sur le budget général des charges de plus en plus lourdes, et bien que l'insuffisance des recettes des budgets de l'Annam, du Laos, de Luang-prabang, aille s'aggravant et que le budget du Cambodge s'ajoute à la liste des budgets locaux déficitaires, l'armature budgétaire a jusqu'ici résisté.

Il importe non seulement qu'elle soit conservée intacte, mais même qu'elle soit renforcée.

L'augmentation continue de ses obligations financières de tous ordres impose à une Indochine vivant sur elle-même, des sacrifices toujours accrus qu'elle a peine à supporter.

Sous le choc d'impérieuses nécessités, les barrières économiques, péniblement dressées, tiennent malaisément. Il faut faire face à la marée montante des moyens monétaires, les empêcher de croître encore, les résorber. Quel autre moyen peut être trouvé que leur stérilisation par le Trésor ?

Le succès remporté par les Bons Indochinois, dont en une année, les émissions sont passées de 44.284.850 piastres à 66.370.450 piastres, prouve que la population a compris les intentions du gouvernement, alors même que le danger ne faisait qu'apparaître.

Il importe qu'elle le suive dans ses projets de renforcements fiscaux, et qu'elle comprenne les raisons qui l'obligeront à une politique continue de restrictions budgétaires.

Messieurs les Conseillers,

J'ai tenu, vous le voyez, à ne vous rien cacher des obstacles qui se sont dressés sur notre route, ni de ceux qui nous attendent demain. Je n'ai pas cru devoir adoucir pour vous les couleurs du tableau que les autorités responsables de ce pays ont constamment sous les yeux. Je l'ai préféré parfois austère plutôt qu'imprécis ou superficiel. J'ai en effet une trop haute opinion de votre assemblée, et j'attends trop de vos avis, pour ne pas m'attacher dès maintenant à vous donner, sous leur jour véritable et en toute sincérité, les moyens d'aborder de plain-pied les problèmes qui vont être soumis à votre compétence.

Vous avez constaté, néanmoins, qu'en dépit de circonstances particulièrement difficiles, le Gouvernement a pu assurer, dans l'ordre et la tranquillité, une marche satisfaisante dans son ensemble des activités complexes du pays.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le maintien de la stabilité politique et sociale assure une harmonieuse synthèse des anciennes traditions et des nécessités modernes. Nous avons, non pas maintenu, mais sans cesse rétabli un équilibre économique à chaque instant assailli par les incidences du conflit mondial ; toutes les branches de la production sont en plein renouvellement et en pleine activité ; et nous avons conscience d'avoir conservé à la population, pour le présent et même pour l'avenir, le plus haut niveau de vie que puissent admettre les conjonctures présentes. L'action sociale et culturelle de la France ne s'est pas ralentie ; elle s'est au contraire, en de nombreux points, considérablement intensifiée. L'équipement et la mise en valeur du pays ont été poursuivis, contre vents et marées, à un rythme qui témoigne de l'énergie et de l'audace de nos cadres comme du dévouement de notre main-d'œuvre. Nos finances publiques n'ont pas seulement résisté aux à-coups économiques dont elles ont nécessairement à subir les répercussions ; grâce à la sûreté de leur gestion, elles ont permis la mise en œuvre du vaste programme par lequel nous nous efforçons de préparer l'Indochine à ses missions futures.

Il vous appartient maintenant, Messieurs, d'apporter à l'effort sans précédent de la puissance publique la contribution qui lui est nécessaire, et qu'elle attend de vous.

Je vous fais pleine confiance. Je suis convaincu, en effet, que je trouverai dans votre assemblée, en même temps qu'une large compréhension des problèmes actuels, l'agissante volonté de les résoudre par tous les moyens qui s'offrent à nous, et, par-dessus tout, l'esprit d'étroite solidarité fédérale et impériale qui est indispensable à l'œuvre de résurrection nationale.

Messieurs les Conseillers, je déclare ouverte votre première session.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IMPRIMERIE G. TAUPIN ET Cie — HANOI

Université Côte d'Azur. Bibliothèques